

**Dossier de reconnaissance comme « Juste parmi les nations »**

**de Raymonde SERGENT**

**Saint-Martin-le-Beau**



Association Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher



Décembre 2025

Ce dossier a été réalisé en partenariat entre :

- L'Association Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher
- Fabien JAFFREDO, petit-fils de Raymonde SERGENT
- Martine GOZLAN, fille de sauvé
- Eric Alary, historien

### **Témoignages recueillis :**

Martine GOZLAN, fille de Samuel GOZLAN (1909-1995)

Alexandre LOWY, libraire (1906-1995)

Reginald SCHOEDELIN, artiste (1908-1988)

Marius SEBELIN (1919-2007)

Jacques MEGRET (1905-1967)

André WALH, libraire (1903-1971)

Michel EMSCHWILLER (1926-2020)

### **Sources bibliographiques :**

Le convoi du 24 janvier, Charlotte Delbo, Gallimard, 2010

Saint-Martin-le-Beau, village de Touraine dans l'Histoire de France, Robert Uhart, éditions PSR, 1900, pages 344 à 354 pour Raymonde SERGENT, pages 354 à 367 pour l'abbé LACOUR.

Marcel LACOUR, curé, soldat et résistant, Franck Boulinguez, 2018

Raymonde SERGENT, un « rossignol » difficile à mettre en cage, revue ERIL n°7, 2012

Femmes de l'ombre en Touraine, Sylvie Pouliquen, PBCO, 2015

1939-1945 La Touraine, une histoire bousculée et tourmentée, Chantal Ciret, la Simarre, 2025

Site internet : [memoirevive.org](http://memoirevive.org) : convois des 45 000 et 31 000

Septembre 1941 : ce village où mes parents ont franchi la ligne de démarcation, Récit par Martine Gozlan publié le 01/06/2019 dans Marianne

La Ligne de démarcation, de Eric Alary, Tempus Perrin, 2010 (1re éd. 2003)

Un train en hiver, de Caroline Moorehead, Le Cherche-Midi, Pocket, 2016

Touraine 39-45, histoire de l'Indre-et-Loire durant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, Robert Vivier, CLD, 1990, page 162

French Jews reflect on past and present in le journal *Jewish Voice exclusive*, Priscilla W. Siegel, 1993

**Sommaire :**

Chapitre 1 : L'association HMVC

Chapitre 2 : Raymonde SERGENT

Chapitre 3 : Témoignages

Chapitre 4 : Les descendants

Chapitre 5 : Les partenaires de Raymonde SERGENT

Conclusion par Eric Alary, historien

## Chapitre 1 : L'association HMVC

Créée en 2022, l'association Histoire et Mémoire de la vallée du Cher a pour objet :

### *Préambule*

*L'histoire de la vallée du Cher a fortement modelé tant le paysage que les hommes de ce territoire depuis le Cher canalisé et sa batellerie jusqu'aux époques des trois guerres (1870, 1914-1918 et 1939-1945).*

*La ligne de démarcation y effectue un virage vers le sud rendant tout à fait particulière sa situation et son histoire.*

*Le travail de mémoire est une composante très actuelle de nos repères républicains tant au niveau éducatif qu'avec sa dimension de recueil de témoignages et de tourisme mémoriel.*

*Dans ce contexte, la collecte de témoignages, d'objets et de documents, la mise en place d'expositions, d'actions pédagogiques, voire la création en ce territoire d'un musée de la mémoire paraissent utiles et judicieuses. C'est le but de cette association et l'objectif est d'en pérenniser l'action.*

*Cette association a pour objet :*

- *D'entretenir la mémoire de tout fait culturel, social, historique ou autre ayant caractérisé ou marqué la vie autour de la Communauté de Communes de Bléré - Val de Cher- Autour de Chenonceaux (dont l'histoire de la soierie, de la batellerie et des trois guerres : 1870-1871, 1914-1918, 1939-1945, ...),*
- *De mettre en valeur l'histoire et la mémoire de la ligne de démarcation, spécificité de notre territoire,*
- *De préserver et mettre en valeur le patrimoine historique en coordination étroite avec les autorités, les organismes et les personnes compétents,*
- *De promouvoir et organiser les actions d'animation soutenant de tels objectifs, dont, si possible, la création d'un musée de la mémoire.*

Dans ce cadre, l'association a déjà réalisé :

- ✓ Une bibliothèque historique comportant plus de 2 000 ouvrages sur la seconde guerre mondiale
- ✓ Un sentier d'interprétation sur la ligne de démarcation à Athée-sur-Cher donnant la possibilité d'une marche contée (4 marches réalisées avec plus de 120 marcheurs chaque fois)
- ✓ Une semaine de célébration de la libération à Athée-sur-Cher en septembre 2024 (plus de 1 600 visiteurs)
- ✓ Une quinzaine d'hommage aux 100 déportés de la communauté de communes à Bléré en mai 2025 (plus de 1 740 visiteurs et une conférence sur les réseaux sociaux vue par 500 internautes)

- ✓ Accompagnement d'élèves du primaire sur les bords de Cher en racontant l'histoire de la ligne de démarcation
- ✓ Recueil de plus de 10 témoignages en vidéo

Dans les perspectives d'action de l'association :

- La réalisation d'un chemin de mémoire sur les bords du Cher à vélo, 15 panneaux présentant les particularités de chaque commune durant l'occupation en continuité du chemin réalisé de Chissay à Saint-Aignan par les alis de Montrichard
- L'ouverture d'une maison de la ligne de démarcation
- La reconnaissance de Raymonde SERGENT comme « Juste parmi les nations »

Dans toutes nos recherches sur nos villages durant l'occupation, trois noms reviennent constamment Raymonde SERGENT, tenancière du café de l'Union à Saint-Martin-le-Beau, l'abbé Marcel LACOUR, curé d'Athée-sur-Cher et Germaine RENAULD, institutrice d'Athée-sur-Cher. Saint-Martin-le-Beau fut sans doute le lieu de passage le plus fréquenté pour franchir illégalement la ligne de démarcation, compte tenu de sa proximité de Paris et de Tours. Par ailleurs, les circuits de franchissement de la ligne évoquent constamment trois noms : Raymonde SERGENT, Victor BESNARD au pont de Chandon et l'abbé LACOUR qui, interrogé par les allemands, a avoué avoir fait passer 2 400 à 2 500 personnes. Tous trois sont morts en déportation.

Nos deux communes sont fortement impliquées dans le travail de mémoire local. C'est pourquoi il nous paraît tout à fait évident que la reconnaissance en tant que « Juste parmi les nations » de Raymonde SERGENT relève de l'équité qui lui est due. C'est, de plus, une occasion de rappeler l'héroïsme de nos paysans durant cette période troublée qui n'est pas sans évoquer la situation actuelle. Une occasion aussi d'honorer les dernières paroles de Raymonde SERGENT à Héléna FOURNIER : « **Promets-moi de tout dire au monde, tu feras connaître toutes ces horreurs, tu lui parleras des toutes les mortes, de toute leur souffrance.** »

S'agissant d'un trio actif durant toute la période où la ligne de démarcation a constitué une frontière sévèrement gardée, il nous est apparu utile d'évoquer ici les deux autres éléments de la chaîne, Marcel LACOUR et Victor BESNARD qui mériteraient tout autant le titre mais nous manquons actuellement de témoignages les concernant, alors que, pour Raymonde SERGENT, 4 juifs sauvés ont témoigné : Samuel GOZLAN, Alexandre LOWY, Réginald SCHOEDELIN et André WAHL.

L'association Histoire et Mémoire de la vallée du Cher compte 50 adhérents, tous impliqués dans la vie locale et patrimoniale.

## Publications HMVC

### Expositions :

Athée en 14-18	13 panneaux A0
Athée sous l'occupation : un village de passeurs	20 panneaux A0
Les 100 internés et déportés de la communauté de communes	23 panneaux A0

### Généalogie

Sur les traces de votre ancêtre	5 pages
---------------------------------	---------

### 14-18

Athée : un village de Touraine en 14-18	310 + 347 pages
Cigogné en 14-18	212 pages
Courçay en 14-18	267 pages
Reignac en 14-18	320 pages
Sublaines en 14-18	248 pages
La famille POITEVIN à Athée	105 pages

### 39-45

Athée sous l'occupation	400 + 158 pages
Carnet de guerre de Kléber BESNARD	9 pages
Carnet de guerre et captivité de Marcel DANIEL	72 pages
Témoignage de Jacques AVRIN	10 pages
Les déportés de la région Centre à Dora	86 pages
Les déportés du Cher à Dora	13 pages
Les déportés d'Eure et Loir à Dora	12 pages
Les déportés de l'Indre à Dora	9 pages
Les déportés d'Indre-et-Loire à Dora	15 pages
Les déportés du Loir-et-Cher à Dora	11 pages
Les déportés du Loiret à Dora	14 pages
Le livre des 100 déportés de la comcom	217 pages
Témoignage de Gilles LECOUTRE	8 pages
Souvenirs de l'occupation par le Lab'Art	28 pages



## Chapitre 2 : Raymonde SERGENT

Source : site memoirevive

Raymonde SERGENT, née DELALANDE – 31790 ?



© Collection Fabien Jaffredo.

Raymonde Élise Delalande naît le 17 août 1903 à Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire), fille d'Étienne Delalande, 47 ans, cultivateur, et de Silvine Rose Lemaine, 41 ans, son épouse, domiciliés au bourg, rue de la Monnaie, côté ouest. Raymonde est la plus jeune d'une famille de six enfants : avant elle sont nés Marguerite en 1884, Marthe en 1885, toutes deux à Saint-Romain, Georgette en 1891, Maurice en 1894, et Jeanne en 1897, tous trois à Saint-Martin.

Raymonde va à l'école jusqu'à l'obtention du certificat d'études primaires. En 1911, son frère Maurice, alors âgé de 17 ans, travaille comme ouvrier agricole chez leur père.



Au centre du deuxième rang, Raymonde à l'école communale en 1908.

© Fabien Jaffredo.

En 1923, Raymonde rencontre Paul Alphonse Eugène Sergent, né le 25 juillet 1903 à Bléré (commune voisine), fils d'un charcutier de Saint-Martin-le-Beau, boucher lui-même.

Du 8 décembre 1923 au 28 avril 1925, Paul accomplit son service militaire, étant affecté au Levant (Moyen-Orient sous protectorat français) à sa demande, au Liban puis en Syrie.



Paul au centre d'un groupe de conscrits en partance pour le Levant le 8 mars 1924 au camp Sainte-Marthe à Marseille.

© Fabien Jaffredo.

En 1925, Raymonde "monte" à Paris, venant habiter au 109, rue Lafayette, tout près de la place Franz Liszt et de l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Paris 10e.

Le 26 septembre 1925, à la mairie d'arrondissement, Raymonde Delalande – déclarée "sans profession" – se marie avec Paul Sergent – toujours boucher -, alors domicilié à proximité, au 67, rue d'Hauteville. La mère de Raymonde est venue assister au mariage, et leurs témoins sont son frère Maurice Delalande, employé, et son épouse Céline, alors domiciliés à Versailles (Seine-et-Oise/Yvelines – 78). Il semblerait qu'ensuite le couple Sergent n'emménage ni chez l'un ni chez l'autre, mais trouve un nouveau domicile dans Paris.

Maurice, frère de Raymonde, décède le 5 août 1927 à Guyancourt (78), âgé de 31 ans.

La même année, Raymonde et Paul Sergent reviennent à Saint-Martin-le-Beau pour y tenir un hôtel-café-restaurant, le *Café de l'Union*, au 2 rue d'Amboise, dont ils deviennent propriétaires.



De gauche à droite, avec d'autres personnes, Alphonse Sergent (casquette blanche), Paul (fumant la pipe) et Raymonde (penchée au centre de la porte), à l'entrée du Café de l'Union. © Fabien Jaffredo.

Le 30 octobre 1929, Raymonde et Paul Sergent ont une fille, Gisèle, Léninette (sic), née à Saint-Martin-le-Beau.



Paul, Raymonde et Gisèle. © Fabien Jaffredo.



Paul, Gisèle et Raymonde, appuyés sur l'automobile. © Fabien Jaffredo.

En 1931, le couple héberge Alphonse Sergent, le père de Paul.

Le 13 mars 1935, la mère de Raymonde – Silvine – décède dans son propre domicile.

En 1933, les Sergent font construire – de l'autre côté de la rue d'Amboise, un peu plus haut, au numéro 5 – une salle des fêtes, inaugurée le 5 novembre de cette année (remplacée par un parking aujourd'hui).



La salle des fêtes Sergent. © Fabien Jaffredo.

Avant-guerre, Paul et Raymonde Sergent sont adhérents du Parti Communiste français. Un collectif militant est organisé dans le village. Un jour, Gisèle et ses parents marchent de la gare au café en chantant *L'Internationale* à tue-tête.



Raymonde et Paul. © Fabien Jaffredo.

Le 18 juillet 1936, en passant par Port-Bou (Pyrénées-Orientales), Paul arrive à Barcelone avec quelques camarades comme supporters aux Olympiades populaires [1]. Dans la nuit du 18 au 19, les premiers coups de feu éclatent dans la capitale catalane, en riposte au *pronunciamento* de généraux factieux dont Francisco Franco (début de la guerre d'Espagne). Le 24 juillet, les délégations sont rapatriées par le Consulat Général de France et débarquant à Marseille [2].



Barcelone (?), juillet 1936, Paul montre le fanion du C.R. de Touraine.

© Fabien Jaffredo.

Profitant des congés payés créés par le gouvernement du Front Populaire, des familles viennent de Paris pour séjourner dans les chambres au-dessus du café, arrivant en tramway d'Amboise ou à bicyclette par les rives du Cher.



Paul, Raymonde et la chienne Liquette en juin 1939. © Fabien Jaffredo.

En septembre 1939, après la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne, suite à l'agression de la Pologne, la salle des fêtes des Sargent est réquisitionnée pour abriter un Central de Mécanographie [3] dépendant de l'Administration de la Guerre, de même qu'un certain nombre de chambres de l'hôtel de l'Union.

De son côté, Paul Sargent est mobilisé le 5 septembre avec le grade de caporal au 612<sup>e</sup> régiment de Pionniers qu'il rejoint à Saumur (Maine-et-Loire).



Paul, rappelé, mobilisé à Saumur en avril 1940.

© Fabien Jaffredo.

Le 23 mai 1940, son unité part pour Brive (Corrèze). Le 1er juin 1940, ils sont à Vierzon (Cher) et le lendemain à Troyes (Aube). Le 5 juin, ils arrivent dans les Vosges, où ils doivent garder une route.

Le 12 juin 1940, à Bruyères (Vosges), Paul est fait prisonnier de guerre. Le 12 août suivant, il est interné au *Stalag* IV B, à Mühlberg, puis transféré le 1er février 1941 au *Stalag* IV D à Neuburgsdorf, près de Torgau, sur l'Elbe.

Le 18 juin 1940, le pont de Chandon – sur le Cher entre Saint-Martin et Athée – est détruit par des artificiers de l'armée française afin d'entraver l'invasion ennemie, un jour après celui d'Amboise.

Le 22 juin, lors de la signature de l'armistice, la ligne de démarcation entre la zone occupée et la zone dite "libre" – restant sous l'autorité du gouvernement de collaboration installé à Vichy – est fixée au milieu du Cher jusqu'à l'est de Bléré, contournant la petite ville par le sud, puis bifurque vers le sud-sud-ouest à travers la campagne [4].



Début juillet, l'armée d'invasion atteint Saint-Martin-le-Beau. À l'annonce de son arrivée, Raymonde, son beau-père Alphonse et Gisèle se cachent au sous-sol. En entendant des cris et des coups frappés à la porte, ils en sortent pour trouver des soldats allemands réclamant de la bière et du vin.

Sous l'occupation, et dans l'attente de la Libération, Raymonde Sergent dissimule des bouteilles de bon vin de Touraine en les murant dans la cave de son établissement. Elle cache aussi des documents confidentiels entre la charpente et les ardoises du toit, et dans un double fond de la table de billard. Enfin, elle fait disparaître la faucille et le marteau gravés sur leur tête de lit.

Raymonde fait très rapidement partie d'une chaîne grâce à laquelle des prisonniers de guerre évadés, notamment du camp d'Amboise (dont des tirailleurs africains), des résistants et des Juifs gagnent la zone sud. Raymonde les héberge, les nourrit et les informe sur les trajets à suivre. Elle est en contact avec le sympathique abbé Marcel Lacour, curé du village d'Athée-sur-Cher, sur la rive opposée de la rivière, entré lui aussi en résistance. L'homme d'église parle un allemand correct et prend soin de rester en bons termes avec les soldats cantonnés dans le château de la Chesnaye non loin de là. Selon un récit ultérieur de Cécile, en certaines occasions l'abbé utilise sa propre méthode pour aider les clandestins à passer la ligne. Un cortège funéraire quitte Athée – dont l'église est en zone occupée, mais une portion du territoire de la commune en zone "libre" – suivi des proches éplorés du défunt, puis traverse la ligne de démarcation grâce à des laissez-passer délivrés par les Allemands. Une fois celle-ci franchie, à l'écart, le cercueil est ouvert, et une personne bien vivante en sort, pendant que certains proches du défunt disparaissaient très vite dans la nature, seules quelques personnes s'en retournant en zone occupée.

Tous deux font appel aux services d'un certain M. Pelé qui possède illégalement un bateau et qui, avec ses trois fils, fait traverser clandestinement la rivière à un grand nombre de personnes pendant les années 1940 et 1941. Il s'agit de Maxime Pelé, cultivateur né à Athée en 1885 (55 ans), et qui a pour fils Roger, 29 ans, Maxime, 24 ans, et Pierre, 11 ans, domiciliés au lieu-dit Chandon sur la commune de Saint-Martin. Un autre fils, Marcel, mobilisé à la déclaration de guerre au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, est mort le 21 mai 1940 à Sainte-Menehould (Marne) des suites de blessures reçues au combat, au lendemain de son 22<sup>e</sup> anniversaire.

Raymonde a alors pour nom de guerre "Denise" et un mot de passe « *Bonjour, ma cousine* », connu des deux côtés de la ligne par les passeurs. Si tout va bien, Raymonde répond : « *Le temps est clair* ». À l'inverse, « *Le temps est bouché à l'horizon* » signifie que la police allemande patrouille sur les rives du Cher, ou que personne n'est disponible pour guider les voyageurs de l'autre côté de la rivière. Si elle apprend que des Allemands patrouillent dans les parages, Raymonde fait sortir les clandestins de son café par la porte de derrière pour les conduire dans un passage menant chez son voisin, qui les cache alors dans sa cave, derrière des sacs de ciment.

Un soir, la "Gestapo" fait une "descente inattendue au *Café de l'Union*, dont le grenier est occupé par deux soldats nord-africains épuisés qui ronflent bruyamment. Grâce à une bonne dose de chance et un esprit très vif, Raymonde réussit à cacher leur

présence. Mais elle décide que Gisèle n'est plus en sécurité à la maison et l'envoie en pension dans une école de Tours, la fillette revenant chaque week-end voir sa mère en longeant la rivière à bicyclette.

Comme la plupart de ses camarades qui s'occupent bénévolement des passages, Raymonde Sergent est dénoncée.

Le 6 juin 1941, elle est arrêtée à son domicile par la police française en présence de sa fille, puis conduite au siège du *SD (Sicherheitsdienst, service de sécurité des SS, dit "Gestapo")* à Tours, au 17 rue Georges Sand. Deux jours plus tard, elle est emmenée à Paris avec un couple arrêté le lendemain parce que soupçonné d'agir en complicité avec elle. Détenue à la prison militaire du Cherche-Midi, Raymonde Sergent est interrogée au siège parisien du *SD*, dans l'hôtel Edouard-VII, 39 avenue de l'Opéra (Paris 2e). Le 21 juillet, le tribunal militaire allemand de la *Feldkommandantur* du Grand Paris la condamne à deux mois d'emprisonnement pour passage illégal de la ligne de démarcation. À l'expiration de sa peine, le 6 août, elle est libérée et regagne son domicile.

N'ayant rien perdu de son courage, Raymonde reprend son activité de passeuse, continuant à planifier les meilleurs itinéraires d'évasion avec l'abbé Lacour et la famille Pelé (elle abandonne le pseudonyme de "Denise" pour devenir "Rossignol").

Dans l'après-midi du dimanche 9 novembre 1941, quelques couples de jeunes gens, venus dans son établissement pour fêter la fin des vendanges auxquelles ils ont participé, demandent à Raymonde Sergent de faire fonctionner son tourne-disque dans sa salle des fêtes. Cette musique leur fournit l'occasion de quelques tours de danse. Raymonde ne les fait pas payer, mais elle organise une quête qu'elle versera le lendemain au Comité d'entraide aux prisonniers de guerre de Saint-Martin-le-Beau.

Deux jours plus tard, deux gendarmes à pied de la brigade d'Amboise, en tournée dans la commune, sont « avisés » de ce petit divertissement (par une dénonciation du voisinage). Après avoir interrogé l'hôtelière – qui reconnaît les faits – ils dressent un procès-verbal pour infraction à l'article premier de l'arrêté préfectoral du 25 octobre 1940 réglementant les bals publics. Le 26 décembre 1941, elle doit comparaître devant le tribunal de simple police du canton siégeant en mairie de Bléré ; la suite éventuelle est à préciser...

Le 12 avril 1942, de nouveau arrêtée, Raymonde Sergent est conduite à Paris pour être écrouée à la maison d'arrêt de la Santé. Le 26 juillet suivant, elle est de nouveau libérée...

Elle reprend son rôle d'"étape" pour le franchissement de la ligne de démarcation, sans faire d'accompagnement comme "passeuse" car elle se sent surveillée. Selon Denise Lorion, une voisine connaissant son activité, des agents de l'*Intelligence Service* britannique viennent à Saint-Martin-le-Beau pour la prévenir qu'elle est

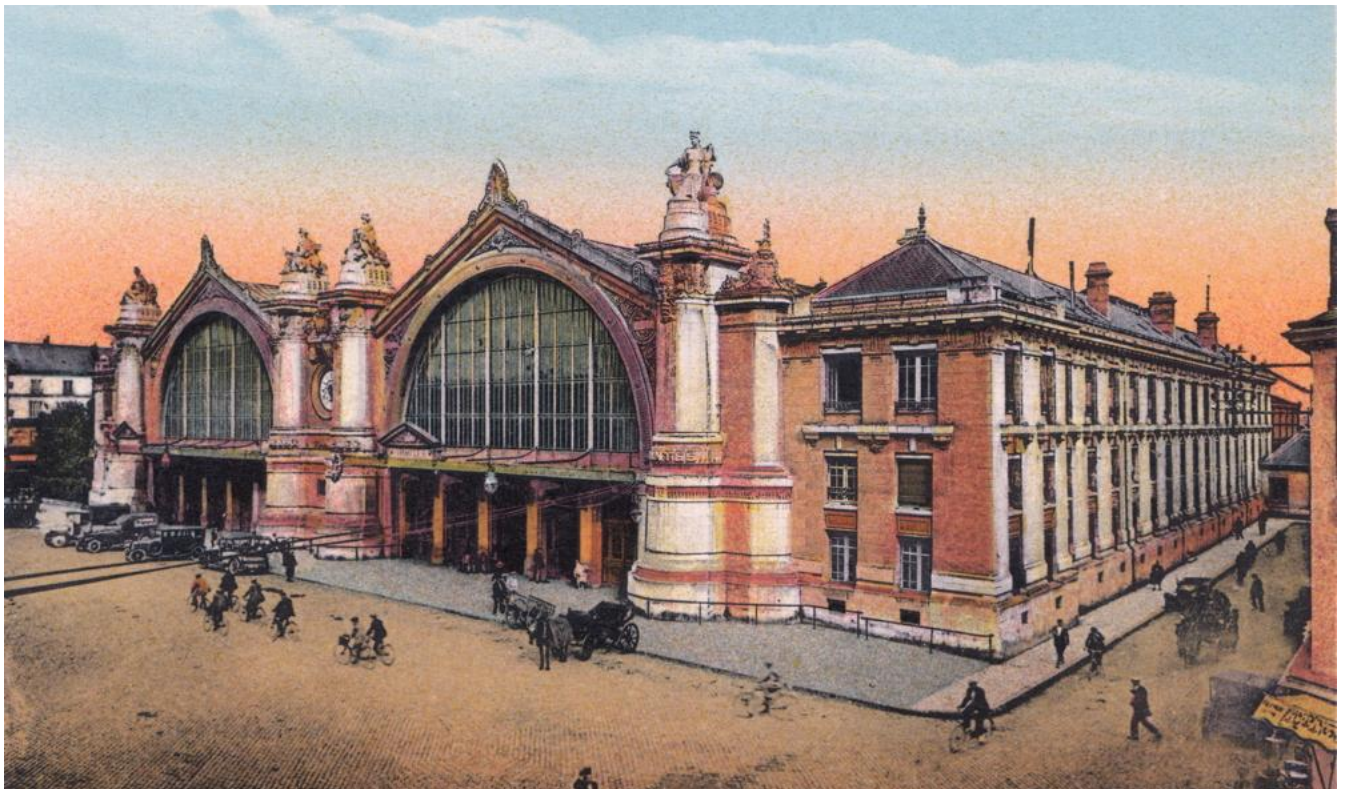
constamment surveillée par les policiers allemands et français, en lui proposant de fuir en zone libre sous leur protection. Mais elle refuse. Qui s'occuperait du café ? Qui cacherait les Juifs ? Qui aiderait les gens désespérés à s'enfuir ? Et puis, elle peut craindre les diverses conséquences pour sa famille proche. Dès lors, elle garde une valise toute prête près de la porte. À ceux qui lui demandent si elle a peur, elle répond : « *Je me sens comme une chèvre attachée à un piquet. J'attends que le loup vienne me trouver.* »

Le 23 septembre suivant, dans l'après-midi, Raymonde Sergent est arrêtée à son domicile et conduite à la Maison d'arrêt de Tours, rue Henri-Martin. Depuis la lucarne de sa propre cellule, Hélène Fournier – écrouée le 29 octobre – la verra tourner dans la cour avec Germaine Jaunay (sans alors les connaître...).

Son beau-père, Alphonse Sergent, 68 ans, prend en charge sa fille Gisèle, alors âgée de 12 ans et demi. Le *Café de l'Union* est fermé.

À l'aube du 6 novembre 1942, Raymonde Sergent est parmi les dix-sept prisonnières extraites de leurs cellules pour monter dans deux cars stationnant devant la prison. Dans l'un d'eux se trouve déjà Marcelle Laurillou, détenue depuis deux mois dans la prison installée par l'armée allemande dans l'école Michelet.

Les véhicules s'arrêtent rue de Nantes, dans laquelle une porte annexe donne accès à la gare de Tours, permettant d'y introduire les dix-huit détenues en évitant les regards de la population. Sur le quai, des soldats allemands montent la garde devant le wagon de voyageurs où elles doivent prendre place.



Tours, la gare de la ligne Paris-Orléans (P.O.) dans les années 1920.

La porte de service par laquelle les Tourangelles ont été conduites vers un train se trouve au fond de la rue de Nantes, à droite.

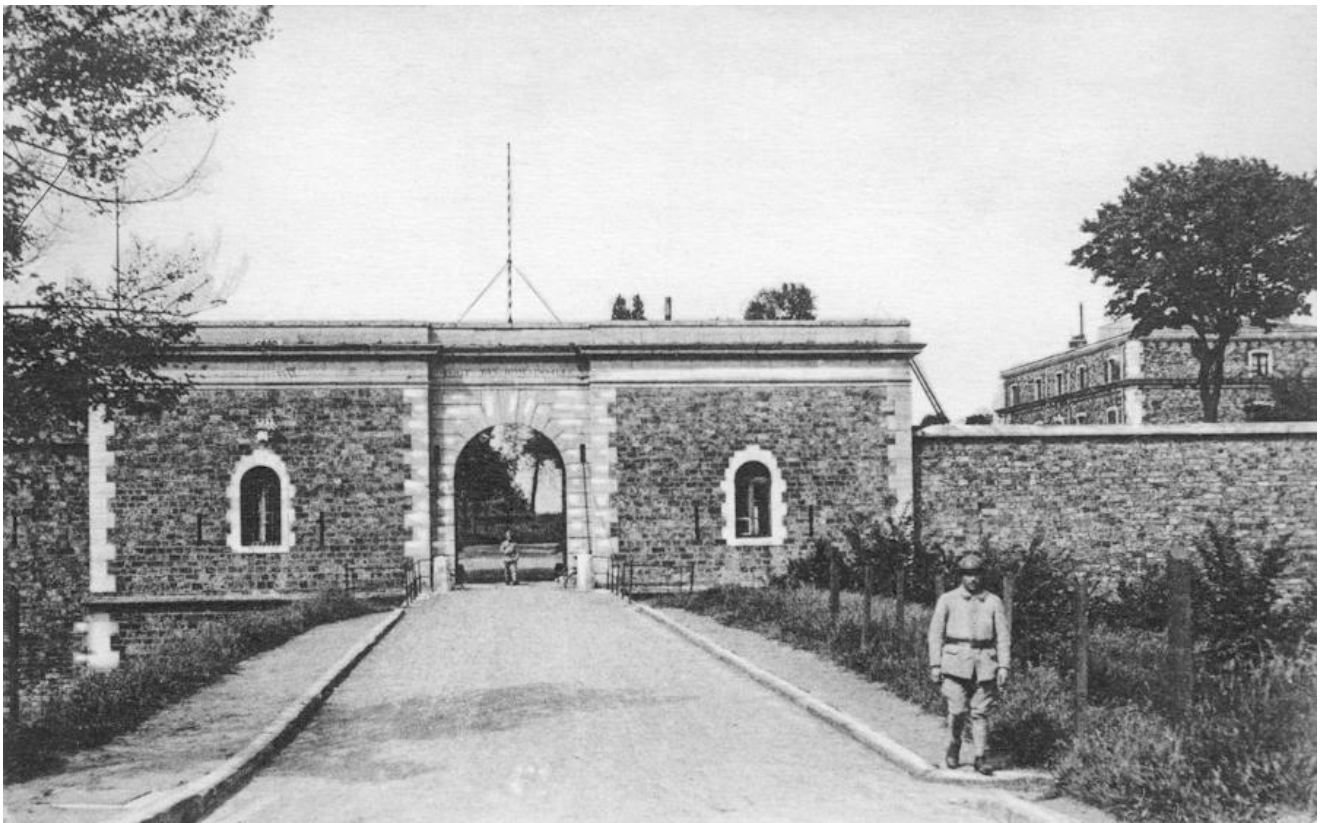
Carte postale colorisée, collection Mémoire Vive.

Raymonde Sergent partage un compartiment avec Héléna Fournier, Léa Kérisit, Franciska Goutayer, Marcelle Laurillou et Germaine Maurice, ayant appartenu à diverses filières bénévoles de franchissement de la ligne de démarcation.

À midi, leur train s'arrête à la gare d'Austerlitz, à Paris. On les fait entrer dans une petite salle d'attente équipée de bancs, où des bénévoles de la Croix-Rouge distribuent à chacune un bol de bouillon "Kub" et une tranche de pain noir. Un agent de police française est là pour les accompagner aux toilettes.

Après une attente de plusieurs heures, les prisonnières – toujours encadrées par des soldats – doivent monter dans deux autobus de la RATP.

Dans la soirée, elles arrivent dans la brume au camp allemand du Fort de Romainville, situé sur la commune des Lilas (Seine / Seine-Saint-Denis), premier élément d'infrastructure du *Frontstalag* 122.



L'entrée du fort de Romainville dans les années 1920.

Sous l'occupation, un mirador surplombait le portail depuis l'intérieur.

L'administration militaire allemande était installée dans le bâtiment visible à droite.

Carte postale, collection Mémoire Vive.

À la *Kommandantur* du camp, derrière le portail d'entrée, Raymonde Sergent est enregistrée sous le matricule 1180. Puis les Tourangelles sont conduites en contrebas du fort. Les gardiens leur annoncent qu'il est trop tard pour les installer dans le bâtiment de caserne : elles seront enfermées dans une casemate pour la nuit. Il est également trop tard pour leur donner à manger : à cette heure, il n'y a plus rien aux cuisines. Mais d'autres prisonnières ayant appris leur arrivée obtiennent l'autorisation de leur apporter des biscuits extraits de leurs propres colis et de la tisane chaude, qui leur procurent surtout un réconfort moral. Dans ce local souterrain humide et glacé, elles ne parviennent pas à dormir.

Le lendemain, elles sont conduites au premier étage du bâtiment. Exceptées trois militantes communistes qui sont intégrées aux premières internées, les Tourangelles – dont Raymonde Sergent – rejoignent la chambrée du fond.

Au cours du mois de janvier, un photographe civil des Lilas est amené dans le périmètre de promenade pour y réaliser des portraits des détenu(e)s devant un drap blanc tendu sur les barbelés, chacun(e) étant identifié(e) par une réglette indiquant son matricule.

Selon le témoignage d'Hélène Fournier, un jour à Romainville, Raymonde verse sa tisane chaude dans son verre barbouillé de margarine et la boit après l'avoir bien remuée. Sa compagne ayant exprimé son dégoût, Raymonde lui répond : « *Quand tu auras eu aussi faim que moi, cela ne te dégoutera plus...* »

Le 22 janvier 1943, cent premières femmes otages sont transférées en cars au camp de Royallieu à Compiègne (leurs fiches individuelles du Fort de Romainville indiquent « *22,1 Nach Compiègne uberstellt* » : « transférée à Compiègne le 22.1 »). Dans un courrier adressé au sous-préfet de Compiègne, le commissaire de police de la ville indique : « [le 22 janvier] *dans le courant de l'après-midi, trois camions allemands ont amené au camp de Royallieu une centaine de femmes dont on ignore la provenance. Selon des indications recueillies auprès de personnes habitant aux abords du camp, ces femmes auraient entonné La Marseillaise et L'Internationale* ».

Le lendemain, Raymonde Sergent fait partie du deuxième groupe de cent-vingt-deux détenues du Fort qui les y rejoint, auquel s'ajoutent huit prisonnières extraites d'autres lieux de détention (sept de la maison d'arrêt de Fresnes et une du dépôt de la préfecture de police de Paris).

Toutes passent la nuit du 23 janvier à Royallieu, probablement dans un bâtiment du secteur C du camp.

Le matin suivant, 24 janvier, les deux-cent-trente femmes sont conduites en camions découverts à la gare de marchandises de Compiègne et doivent grimper dans les quatre derniers wagons (à bestiaux) d'un convoi dans lequel plus de 1 450 détenus hommes ont été entassés la veille. Comme les autres déportés, la plupart d'entre elles jettent sur les voies des messages à destination de leurs proches, rédigés la veille ou à la hâte,

dans l'entassement du wagon et les secousses des boggies (ces mots ne sont pas toujours parvenus à leur destinataire).



En gare de Halle (Allemagne), le train se divise et les wagons des hommes sont dirigés sur le KL Sachsenhausen, tandis que les femmes arrivent en gare d'Auschwitz le 26 janvier au soir. Le train y stationne toute la nuit.

Le lendemain matin, après avoir été brutalement descendues et alignées par cinq sur un quai de débarquement de la gare de marchandises, elles sont conduites à pied au camp de femmes de Birkenau (B-Ia) où elles entrent en chantant *La Marseillaise*.



Portail du secteur B-la du sous-camp de Birkenau (Auschwitz-II) par lequel sont passés les “31000” (accès depuis la rampe de la gare de marchandises et le “camp-souche” d’Auschwitz-I...).

© Gilbert Lazaroo, février 2005.

Parvenues à une baraque d’accueil, une première moitié des déportées est emmenée vers la “désinfection” et l’enregistrement ; en l’occurrence essentiellement les occupantes de la chambrée “communiste” de Romainville, probablement en fonction de leur numéro d’enregistrement dans ce camp. L’autre groupe, incluant les Tourangelles et dans lequel se trouve Raymonde Sergent, passe la nuit à attendre, assis sur les valises, adossé aux planches de la paroi.

Le lendemain, dans la matinée, ce deuxième groupe reçoit la visite de Mala Zimetbaum, dite « *Mala la Belge* », détenue arrivée en septembre 1942 (matricule n° 19 880) devenue interprète et coursière (*Läuferin*). Après s’être présentée, celle-ci leur conseille, entre autres : « *Surtout n’allez jamais au Revier (hôpital), c’est là le danger. Je vous conseille de tenir jusqu’à l’extrême limite de vos forces. (...) Perdez-vous dans la masse, passez le plus possible inaperçue.* »

Raymonde Sergent est peut-être enregistrée sous le matricule n° 31 790, selon une correspondance possible avec le registre du fort de Romainville. Le numéro de chacune est immédiatement tatoué sur son avant-bras gauche.

Pendant deux semaines, les (dorénavant) “31 000” sont en quarantaine au *Block* n° 14, sans contact avec les autres détenues, donc provisoirement exemptées de travail dans les *Kommandos*, mais pas de corvée.

Le 3 février, la plupart d’entre elles sont amenées à pied, par rang de cinq, à Auschwitz-I, le camp-souche où se trouve l’administration, pour y être photographiées selon les principes de l’anthropométrie : vues de trois quarts avec un couvre-chef (foulard), de face et de profil (la photo d’immatriculation de Raymonde Sergent n’a pas été retrouvée).



Les SS ont détruit la plupart des archives du KL Auschwitz avant l’évacuation du camp en janvier 1945.

Réalisé le 3 février 1943, le portrait d’immatriculation de cette détenue a disparu.

Le 12 février, les “31 000” sont assignées au *Block* 26, entassées à mille détenues avec des Polonaises. Les “soupleaux” de leur bâtiment de briques donnent sur la cour du *Block* 25, le “mouroir” du camp des femmes où sont enfermées leurs compagnes prises à la “course” du 10 février (une sélection punitive). Les “31 000” commencent à partir dans les *Kommandos* de travail.



Le Block 26, en briques, dans le sous-camp B-Ia ; perspective entre les châ lits.

© Mémoire Vive.

Par temps clair, à environ trente kilomètres, les détenues de Birkenau aperçoivent les monts Tatras ou Beskides – au nord-ouest de la chaîne des Carpates – avec leurs pentes neigeuses. Raymonde, qui a le courage de les admirer, en fait part à Héléna Fournier. Mais l'état d'esprit de celle-ci ne lui permet pas d'admirer ce paysage et elle lui répond : *« Ma pauvre Raymonde, je ne vois que chagrin et tristesse : je ne suis pas en villégiature, j'aurais préféré ne jamais voir les Tatras que de les voir dans les conditions où nous sommes. »*

À Birkenau, c'est Raymonde Sergent qui donne l'idée de manger du charbon, que l'on trouvait dans les cendres des foyers que faisaient les SS pour se chauffer sur les chantiers où travaillaient les détenues, ce bois calciné ayant une certaine efficacité contre la dysenterie.

Quand après l'appel, trouvant parfois des os d'animaux dans d'autres feux des gardiens, elle les casse afin d'en manger la moelle, les partageant avec Héléna Fournier.

Selon celle-ci (témoignage repris par Charlotte Delbo), Raymonde Sergent ne se voit pas la possibilité de survivre : l'épreuve est trop dure et trop longue, déclare-t-elle. Quand

Marcelle Laurillou lui demande un jour : « *Tu ne voudrais donc pas reboire de ce bon petit vin de Touraine ?* », Raymonde répond, d'un air rieur qui fait mal à ses compagnes : « *Ni toi ni moi nous n'en reboirons !* » « *Et moi ?* » demande Héléna Fournier. « *Oh toi, tu as la résistance d'un roc ! Tu rentreras.* »

Effectivement, celle-ci racontera sa fin :

« Comme Tourangelles, il n'y avait plus que Raymonde Sergent et moi.

Un soir d'avril, elle me dit : « *Regarde mes jambes, elles sont enflées : qu'est-ce que cela ?* » Nous espérions que ce ne serait rien. Ce soir-là, elle s'est couchée en surélevant ses jambes ; le matin, elles étaient désenflées. Mais après une journée dans les champs comme d'habitude, le soir, c'était encore pareil. En plus, elle souffrait de la gorge depuis Romainville et le ventre lui faisait mal.

N'y tenant plus, elle est allée au Revier [« ... *les jambes gonflées par l'œdème, les cuisses arrachées par le frottement et les gerçures* », Ch. Delbo]. Je réussissais à aller la voir en me faisant passer comme fille de salle (une demi-douzaine de françaises y étaient employées). Je retrouvais Raymonde, heureuse de me revoir. Elle me dit : « *Ma petite Hélène, en levant sa couverture, regarde, je suis nue sous cette paillasse remplie d'excréments séchés. Je suis infecte, on ne s'occupe pas de moi. Au début, Danielle venait me faire des lavages dans la gorge, elle ne vient plus. Je suis abandonnée, je vais mourir !* » Je voulais la faire espérer. « *Si, si, me dit-elle de sa voix rauque, je vais mourir, ce n'est pas la peine, Hélène, je le sais bien que c'est fini pour moi. Je ne peux pas vivre, je ne rentrerai pas !* »

Je la regardais, elle me souriait, et moi j'avais envie de pleurer, son sourire énigmatique me faisait tant de mal. Elle était si défigurée par la souffrance morale et physique, sa pauvre petite figure grosse comme mon poing, garnie de crasse, ainsi que ses mains qui n'avaient plus que des fils comme doigts.

Raymonde me dit : « *Je n'ai plus beaucoup de temps. Écoute-moi, car je suis sûre que tu rentreras ! **Promets-moi de tout dire au monde, tu feras connaître toutes ces horreurs, tu lui parleras des toutes les mortes, de toute leur souffrance.** Et tu diras à mon Paul (son mari prisonnier de guerre) et à ma petite fille Gisèle que je suis morte en pensant à eux.* »

Il m'était impossible de répondre, je faisais signe de la tête, je l'embrassais en disant : « *À demain !* »

Je revenais le lendemain, le lit était déjà occupé par une autre. En sortant, je regardais à la porte dans le tas de cadavres, je ne la retrouvais pas. Ce fut un gros chagrin pour moi : nous ne nous étions jamais quittées depuis le départ de Tours. C'était ma dernière camarade tourangelle. »

Le 6 juillet 1943, la Croix-Rouge Internationale transmet une demande de Paul Sergent – toujours prisonnier – à la Croix-Rouge allemande (*Deutsches Rotes Kreuz – DRK*) à Berlin, afin que celui-ci puisse obtenir des nouvelles de son épouse.



Le 24 août suivant, Jeanne Delalande, épouse Guestault, la sœur de Raymonde, viticultrice habitant à Saint-Martin, écrit à Georges Scapini, “ambassadeur des prisonniers” au sein du gouvernement de collaboration : *« Pour son mari et sa petite fille âgée de 13 ans, qui souffrent tellement de cette absence, nous faisons, Monsieur l’Ambassadeur, appel à votre bon cœur afin de faire effectuer des recherches et nous renseigner sur le lieu où se trouve Madame Sergent. Pussions-nous avoir une adresse pour pouvoir aussi envoyer quelques colis. »*

Le 13 octobre, la DRK soumet la demande d’information au Bureau central de sécurité du Reich (R.S.H.A. – “Gestapo”) à Berlin. Il est très probable que le bureau IV D 4 du R.S.H.A. réponde à la DRK par un formulaire sur lequel il suffit de rayer les mentions inutiles : *« À votre demande du 13.10.1943 concernant le ressortissant (Staatsangehörigen) français Sergent Raymonde, le renseignement suivant est donné : b – Pour des raisons de police d’État, aucun renseignement ne peut être donné sur son lieu de séjour ni sur son état de santé. »* ; cependant, ce document a été ensuite égaré...

Le 18 octobre, la Délégation Générale dans les Territoires occupés répond à la sœur de Raymonde : *« À de nombreuses reprises, et dans des cas analogues, la Délégation Générale s’est efforcée, par ses interventions auprès des Autorités Supérieures allemandes, de connaître le lieu de détention des civils ainsi déportés et de leur facilité l’échange de correspondance ainsi que l’envoi de colis. Jusqu’à présent, ces efforts sont restés vains et il n’a pas été possible d’obtenir les précisions sollicitées. De nouvelles démarches sont actuellement en cours. D’autre part, les Autorités allemandes se réservent le droit d’accorder aux détenus civils, au moment qu’elles jugent opportun, l’autorisation de correspondre avec leur famille. »*

Le 4 décembre 1943, Alphonse Sergent décède à Saint-Martin-le-Beau. Sa petite-fille Gisèle est alors prise en charge par ses tantes Jeanne et Marthe, ainsi que par sa cousine Marcelle Dumoulin, fille de Marthe, domiciliée à La-Croix-en-Touraine (37). Afin

que la fillette puisse être inscrite à l'école Sainte Clotilde d'Amboise (37), ses tantes la font baptiser puis passer sa première communion, ce dont Paul leur gardera longtemps rancune, puisque cet "engagement" religieux est contraire à ses idées et celles de Raymonde.

La famille de Raymonde Sergent apprend sa mort le 15 août 1944 par une personne de Cangé, lieu dit de Saint-Martin-le-Beau ; d'où celle-ci tenait-elle cette information ?

Le 15 novembre 1944, dans l'ignorance de la déportation de Raymonde, un prisonnier de guerre dromois évadé du camp de Voves, qu'elle a aidé à franchir la ligne de démarcation en novembre 1940 (?), lui écrit pour la remercier (voir transcription en bas de page).

Le 18 mai 1945, Paul est rapatrié par Thionville (Moselle). Raymonde avait beaucoup donné aux réfugiés et presque tout avait disparu : le linge, le mobilier, les fûts, les outils de travail et des titres au porteur. C'est pourquoi Paul Sergent resta longtemps vêtu de ses habits militaires. Il reprend l'activité du café jusqu'à sa retraite en 1963.



Paul et Gisèle après guerre. © Fabien Jaffredo.

Le 12 août 1945, un autre "franchiseur de ligne" (du début 1941), informé du décès de Raymonde, écrit à Paul Sergent, pour lui adresser ses condoléances, tout en rappelant les circonstances de son passage au *Café de l'Union* (voir transcription en bas de page).

Le 30 août suivant, Hélène Fournier, de Tours, sa compagne d'Auschwitz et seule Tourangelle rescapée, certifie sur papier libre que Raymonde est décédée « *vers la fin avril 1943* », selon le souvenir qui lui en est resté après avoir traversé les épreuves de la déportation.

Le 4 septembre, Antoinette Beysseire, de Vanves, autre rescapée, certifie un décès survenu « *au mois d'avril 1943 (...) par suite de mauvais traitement* ».

Le 31 juillet 1946, Paul Sergent complète et signe un formulaire en vue d'obtenir la régularisation de l'état civil d'un "non-rentre".

Le 13 novembre suivant, l'officier de l'état civil alors en fonction au ministère des anciens combattants et victimes de guerre (ACVG) dresse l'acte de décès officiel de Raymonde Sergent « *sur la base des éléments d'information figurant au dossier du de cujus, qui nous a été présenté ce même jour* » (probablement le témoignage d'Hélène Fournier) et en fixant la date au 30 avril 1943. Trois jours plus tard, le maire de Saint-Martin-le-Beau transcrit cet acte de décès sur les registres d'état civil de sa commune.

Par le décret du 13 mars 1947, Raymonde devient titulaire de la médaille de la Résistance Française.

Le 26 mars suivant, Gisèle, orpheline de mère, est adoptée par la Nation.

Le 1er juillet 1945, à la demande des sections socialiste et communiste de la commune, le conseil municipal de Saint-Martin-le-Beau dénomme rue Raymonde Sergent ("déportée politique 1903-1943"), l'ancienne rue de la Monnaie où elle est née (rappelé par une petite plaque apposée à l'angle du n° 6 de la rue). Le 1er septembre suivant, le conseil municipal décide d'organiser une fête commémorative à la mémoire de Raymonde Sergent pour le dimanche 9 septembre. La veille, en soirée (22 h), Hélène Fournier, "déportée politique", aura tenu une conférence sur les "bagnes nazis". Le jour même, une grande messe sera dite par l'abbé Challou.



Source : Wikipedia, Creative Commons, Vjnma, 2016.

Le 7 juin 1948, le secrétaire d'État aux forces armées (guerre) établit un certificat d'appartenance à la Résistance intérieure française (RIF) au nom de Raymonde Sergent comme appartenant à l'organisation de résistance « *isolée* » (sic) et pour services accomplis comptant du « 1.3.1941 » au « 30.4.1943 ». Le grade fictif attribué à l'intéressée par la Commission nationale en vue de la liquidation de ses droits est « *sergent* » (sic).

Le 1er septembre suivant, le ministère des prisonniers, déportés et réfugiés établit un certificat (modèle "M") établissant que Madame Sergent « *n'a pas encore été rapatriée à ce jour* ».

Le 16 septembre 1948, elle est décorée de la Croix de guerre avec palme à titre posthume.

Le 27 juillet 1950, un document ministériel mentionne qu'elle est Morte pour la France.

Le 27 décembre 1950, à Saint-Martin, Gisèle Sergent se marie avec Albert Jaffredo. Plus tard, elle emménage au 99 rue de Paris à Clichy (Seine).

Le 14 décembre 1951, Gisèle Jaffredo – en qualité de descendante "ayant-cause" – complète et signe un formulaire du ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre (ACVG) pour demander l'attribution du titre de Déporté Résistant (D.R.) à sa mère à titre posthume. Comme "personnes impliquées dans la même affaire", elle désigne Monsieur Vieville, et l'abbé Lacour, curé d'Athée-sur-Cher, par le dernier convoi partant de Compiègne le 18 août 1944 à destination du camp de concentration de Buchenwald, où il est décédé le 8 novembre suivant.

Le 15 juillet 1953, le ministère demande à Gisèle des attestations détaillées sur les circonstances des trois arrestations successives de sa mère.

Le 29 juin 1955, après avis favorables des commissions départementale (auditions de témoins par la gendarmerie) et nationale, le ministère des ACVG décide de l'attribution du titre D.R. Le 7 septembre suivant, Gisèle reçoit la carte n° 2001.25956 établie au nom de sa mère.

Par le décret du 14 mars 1959, Raymonde devient titulaire de la Médaille Militaire.

Le nom de Raymonde Sergent est inscrit (période 1939-1945) sur le monument aux morts de Saint-Martin-le-Beau, dans le cimetière communal.

Paul Sergent décède le 8 mai 1992 à Amboise.

Notes :

1] **Les Olympiades populaires** (*Olímpiađa Popular* en catalan, *Olimpiada Popular* en espagnol) étaient programmées à Barcelone du 19 au 26 juillet 1936, organisées par le gouvernement espagnol du *Fronte Popular*, conçues comme des Jeux antifascistes en

protestation contre la tenue des J.O. à Berlin prévus du 1er au 16 août 1936. Six mille athlètes appartenant à 22 pays différents sont inscrits. Les délégations les plus nombreuses sont celles d'Espagne et de France. Les États-Unis, les Pays-Bas, la Belgique, la Tchécoslovaquie, le Danemark, la Norvège, la Suède, l'Algérie et la Palestine sont également représentés, tandis que les équipes allemandes et italiennes sont composées d'exilés politiques. Des équipes représentant la Catalogne, la Galice, le Pays basque, l'Alsace et des exilés juifs étaient également enregistrées. La plupart des sportifs sont membres d'associations sportives ouvrières ; peu appartiennent aux fédérations sportives officielles. *Les Olimpiada Popular* sont empêchées par le soulèvement militaire fasciste du 18 juillet 1936. (Source : *Wikipedia*)

[2] **Josep Tarradellas** (1899-1988), président de la Généralité de Catalogne, a vécu en exil au Château de Mosny à Saint-Martin-le-Beau jusqu'en 1977.

[3] **Mécanographie** : tri ou classement mécanique de documents effectué avec des machines (système précurseur de l'informatique).

[4] **La ligne de démarcation** sera ouverte par les Allemands le 1er mars 1943, entraînant la fin des laissez-passer, mais quatorze points de contrôle principaux seront maintenus sur son ancien tracé.

Sources citant Raymonde SERGENT :

- ▶ Charlotte Delbo, *Le convoi du 24 janvier*, Les Éditions de Minuit, 1965 (réédition 1998), pages 267-268.
- ▶ Division des archives des victimes des conflits contemporains (DAVCC), ministère de la Défense, direction des patrimoines de la mémoire et des archives (DPMA), Caen : dossier individuel de Raymonde Sergent (21 P 538-446).
- ▶ Archives départementales d'Indre-et-Loire, Tours : dossiers pour établir titres et cartes, de Q à Z (50 W 35).
- ▶ Catherine Moorehead, *Un train en hiver, le train des femmes pour Auschwitz*, éditions du Cherche-Midi, Paris 2014, traduit de l'anglais par Cindy Kapen (titre original, *A train in winter*, paru chez HarperCollins, 2011), pages 108-113 ; l'auteure a rencontré Gisèle Jaffredo, fille de Raymonde Sergent.
- ▶ Éric Alary, *La Ligne de démarcation*, Perrin, janvier 2003, pages 117-118, note page 307.
- ▶ Le cahier de Mémoires d'Hélène Fournier, transcrit en 2021 par sa petite-fille, Carole Toulousy-Michel.
- ▶ Messages de Fabien Jaffredo, petit-fils de Raymonde Sergent : informations complémentaires, relecture, photographies et documents (03-2023) ; ; extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Saint-Martin-le-Beau (06-2023).

## **MÉMOIRE VIVE**

(dernière modification, le 18-08-2023)

*Cette notice biographique doit être considérée comme un document provisoire fondé sur les archives et témoignages connus à ce jour. Vous êtes invité à corriger les erreurs qui auraient pu s'y glisser et/ou à la compléter avec les informations dont vous disposez (en indiquant vos sources).*

### Chapitre 3 : Témoignages

Nous disposons de 7 témoignages de passage de la ligne entre Saint-Martin-le-Beau et Athée-sur-Cher :

1. Le 15/11/1944, Marius SEBELIN
2. Le 12/08/1945, André WAHL
3. Le 16/01/1947, Jacques MEGRET
4. Le 18/01/1947, Réginald SCHOEDELIN
5. Le 21/01/1947, Alexandre LOWY
6. Le 01/06/2019, article de Martine GOZLAN
7. Le 20/1/2010, témoignage de Michel EMSCHWILLER

#### **Témoignage 1 : Marius SEBELIN (1919-2007)**

Marius SEBELIN est né le 8 janvier 1919 à Crépol dans la Drôme.

Matricule 134 de la classe 1939, bureau de Valence

Il est décédé le 3 mars 2007 à Saint-Donat-sur-l'Herbasse dans le Rhône à l'âge de 88 ans.

Crépol, le 15 novembre 1944

Madame,

J'ai été un de ces prisonniers que vous avez aidé à passer la ligne de démarcation et je vous envoie cette lettre pour vous remercier des services que vous avez rendus.

Jusqu'à maintenant, ce n'était pas très commode à cause des boches, mais c'est pas pour ça que j'avais oublié.

Je faisais partie du camp de Voves, Eure-et-Loir, et étais dans une équipe à Villers-Saint-Ouen. Deux sous-officiers qui étaient avec nous sont partis, ils sont passés chez vous, l'un d'eux est revenu nous voir après avoir passé la ligne une première fois. Il nous a donné quelques indications, ensuite, il est allé dans le Nord, je crois, pour voir ses parents avant de repasser une deuxième fois. Je ne me rappelle pas de son nom ; il était instituteur dans le civil.

C'est alors qu'avec un collègue du Rhône, on décidait de partir et, quatre jours après notre départ, on était chez vous. Nous y avons dîné. Vous nous avez fait un plan avec le peuplier qui marque le changement de direction ; ce plan, je l'ai toujours.

Sur la ligne de démarcation, nous avons écarté quelques tas de fumier dans un champ avec une fourche que mon collègue avait prise à notre départ. Une bergère qui était là, tout près, nous dit, alors qu'on passait : « Les boches sont derrière vous. » C'est alors qu'on est entré dans le champ et on s'est mis au boulot, pendant que les boches scrutaient l'horizon avec leurs jumelles à 50 mètres de nous. Peut-être que la bergère vous avait parlé de cette petite histoire.

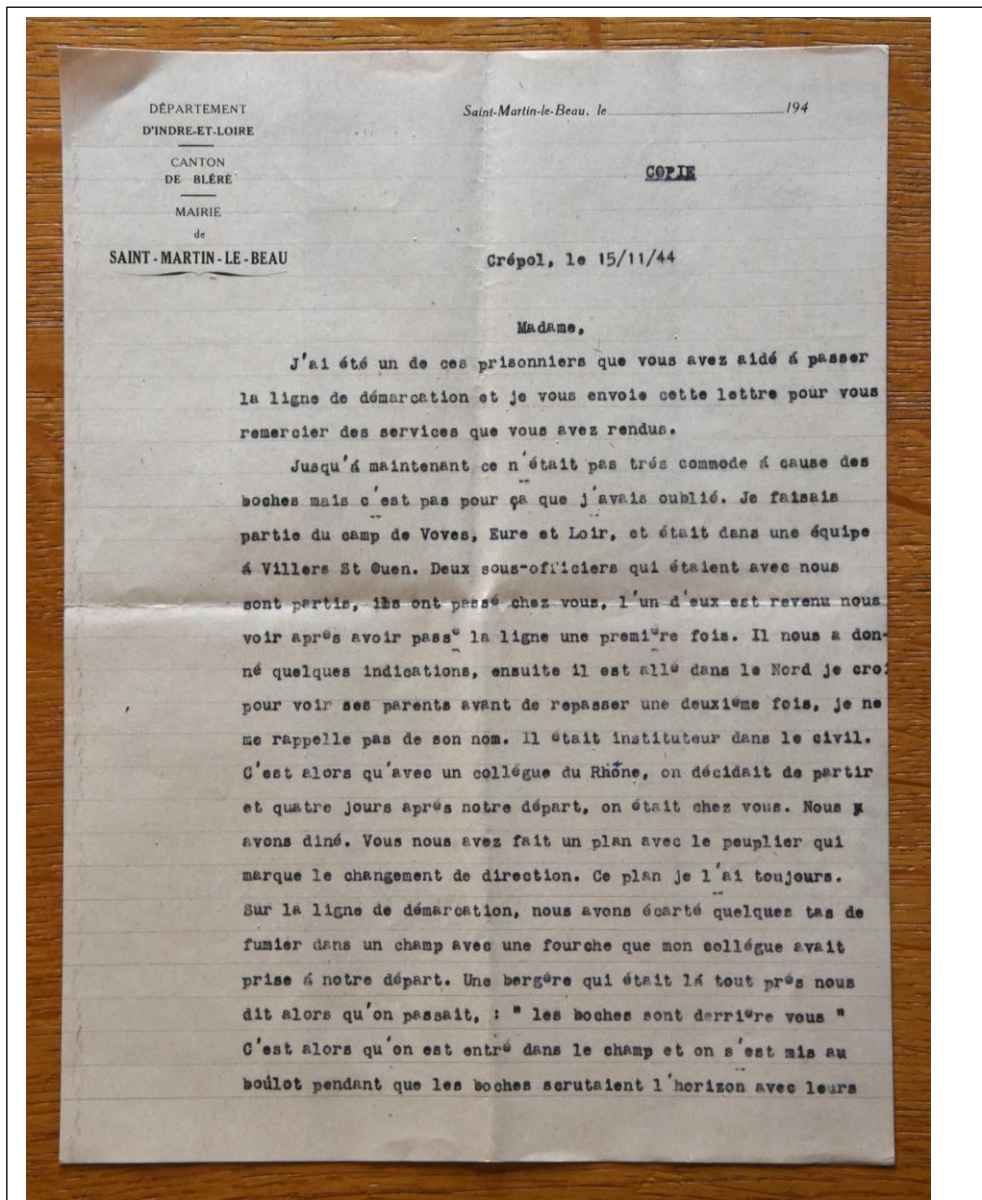
J'espère que vous n'avez pas eu d'ennui avec les boches en aidant ainsi à passer la ligne.

Je pense aussi que vous avez traversé cette période de la libération sans trop d'embêtements pour vous et votre famille, et que votre pays n'a pas été bien saccagé. Dans mon village, on en a été quitte pour la peur. Mais ça n'a pas été partout pareil, comme par exemple avec la vallée du Rhône et le Vercors. À Lyon, un seul pont a résisté, une vingtaine ont sauté.

Enfin, le jour où je suis parti, je ne croyais jamais si bien faire, car il y a quatre ans de ça, c'était vers cette date. Après, j'ai encore fait deux ans de service militaire et, juste après ma libération, je recevais pour partir travailler en Allemagne. Seulement, comme ancien prisonnier, je ne suis pas parti.

Si ce n'est pas trop d'embêtement pour vous, je serais heureux de savoir si vous avez reçu cette lettre, qui sera pour vous un témoignage de plus pour l'aide que vous avez apportée aux prisonniers. Dans cette attente, recevez, Madame, toutes mes amitiés. Marius Sebelin, à Crépol par Romans (Drôme)

Copie certifiée conforme à l'original, Saint-Martin-le-Beau, le onze décembre mil-neuf-cent-quarante-six. Le Maire.



jumelles à 50 mètres de nous. Peut-être que la bergère en question vous avait parlé de cette petite histoire.

J'espère que vous n'avez pas eu d'ennuis avec les boches en aidant ainsi à passer la ligne. Je pense aussi que vous avez traversé cette période de libération sans trop d'embêtements pour vous et votre famille et que votre pays n'a pas été bien saccagé. Dans mon village, on en a été quittes pour la peur, mais ça n'a pas été partout pareil, comme par exemple avec la vallée du Rhône et le Vercors. A Lyon, un seul pont a résisté, une vingtaine ont sauté. Enfin le jour que je suis parti, je ne croyais jamais si bien faire car il y a quatre ans de ça, c'était vers cette date. Après, j'ai encore fait deux ans de service militaire et juste après ma libération, je recevais pour partir travailler en Allemagne, seulement comme ancien prisonnier je ne suis pas parti.

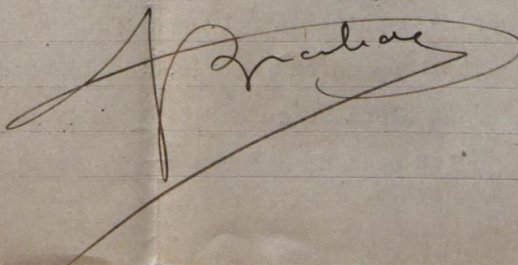
Si ce n'est pas trop d'embêtement pour vous, je serais heureux de savoir si vous avez reçu cette lettre qui sera pour vous un témoignage de plus pour l'aide que vous avez apporté aux prisonniers. Dans cette attente, recevez, madame toutes mes amitiés.

Signé Marius SEBELIN

Marius SEBELIN à Crépol par Romans Drôme.

Copie certifiée conforme à l'original  
Saint Martin le Beau le onze décembre  
mil neuf cent quarante six.

Le Maire.



## Témoignage 2 : André WAHL, libraire (1903-1971)

André WAHL est né le 28 juillet 1903 à Epinal (Vosges), fils de Léon WAHL (1871-1944) et de Anna Julie GOLDSCHMIDT (1878-1914).

Son père Léon WAHL s'est marié deux fois :

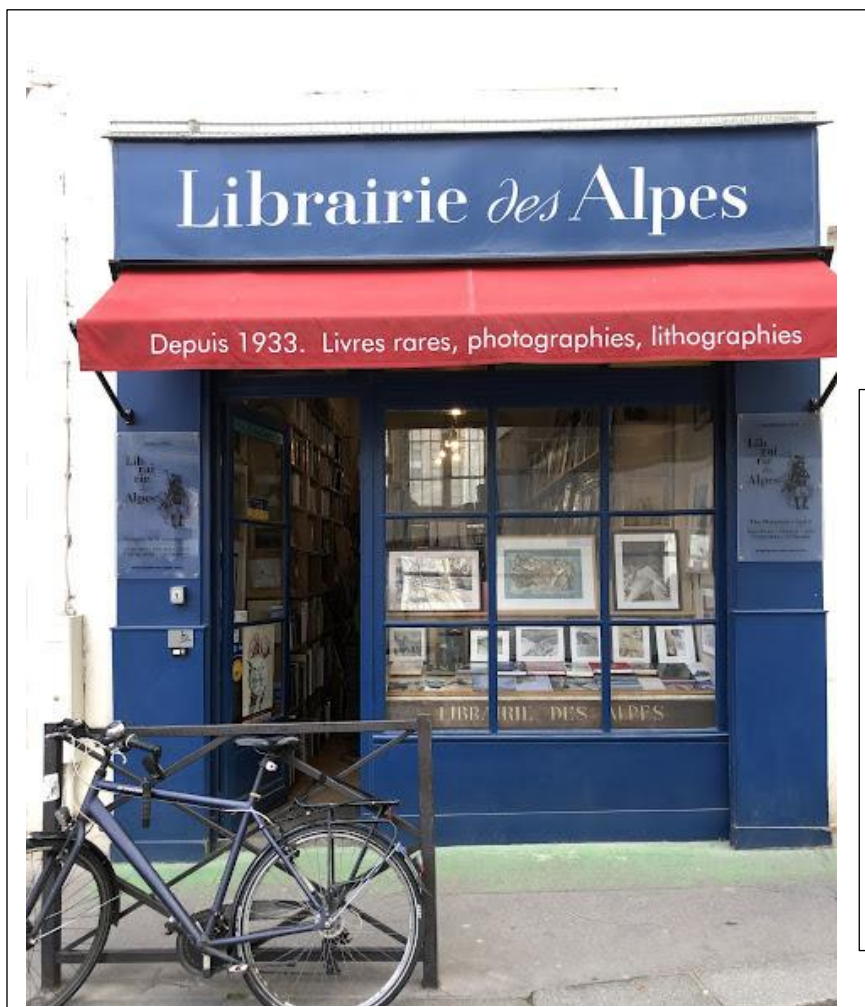
en première noce à Besançon le 01/08/1899 avec Anna GOLDSCHMIDT

en seconde noce à Marseille le 30/12/1922 avec Marcelle HAYEM (1885-1944), veuve de Moïse HIRSCHMANN (1870-1914), Mort pour la France le 10/11/1914 à Korteber (Belgique), capitaine d'infanterie. De ce premier mariage de Marcelle, une fille leur est née : Lucienne, Edmée HIRSCHMANN (1908-1979).

Léon WAHL et Marcelle HAYEM font partie du convoi 76 et décèdent à Auschwitz le 30/6/1944, lui à 73 ans, elle à 59 ans.

André WAHL s'est marié le 08/03/1934 à Paris (18<sup>ème</sup>) avec Maxime, Célestine VIBERT-GUIGUE (1905-1981), décoratrice

Il gère la librairie des Alpes, 6 rue de Seine à Paris, dans le quartier de Saint Germain des Prés, librairie encore en service à ce jour sous le même nom.

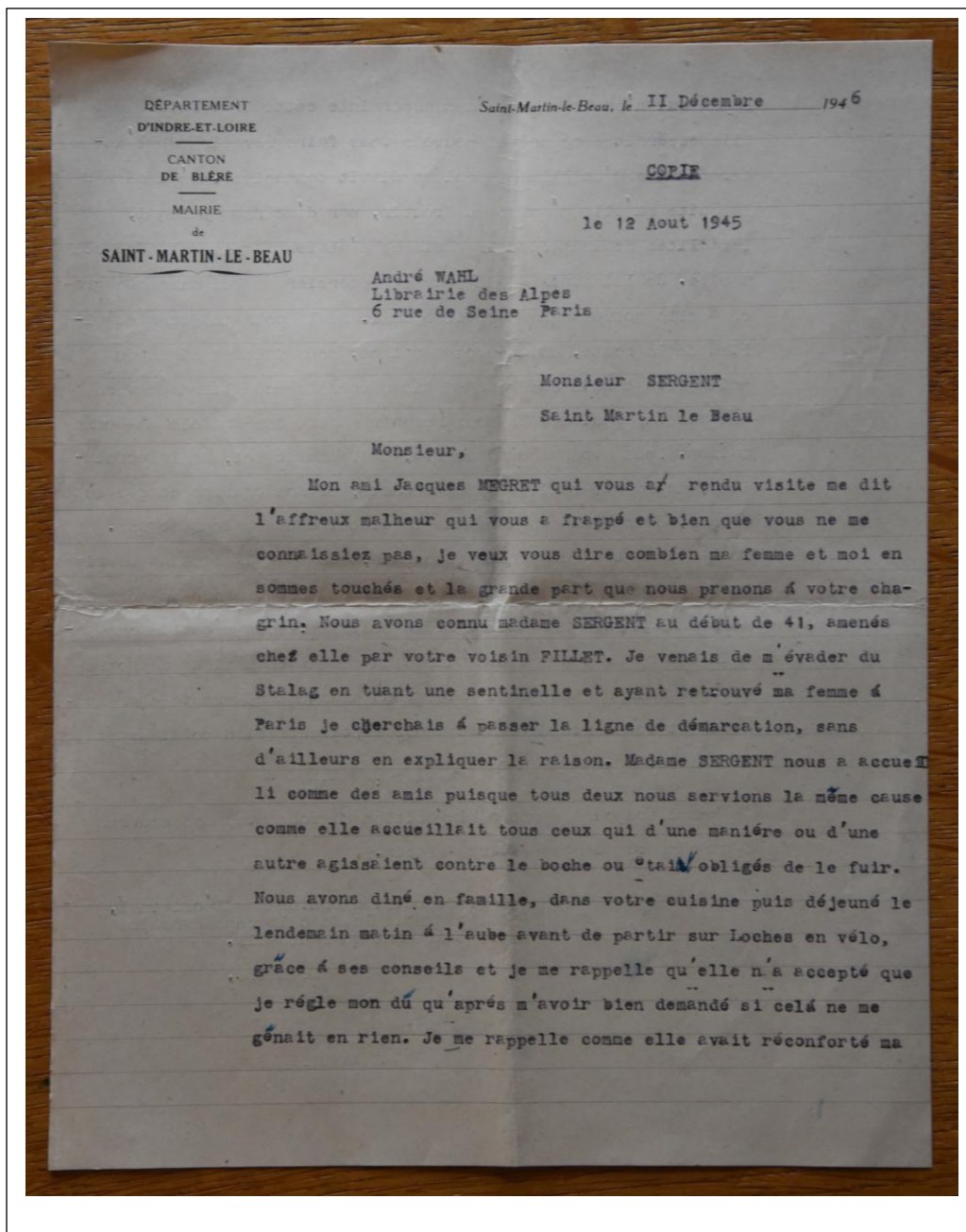


## Présentation de la librairie sur son site Internet :

Située au cœur de Paris 6<sup>e</sup> arrondissement, la Librairie **Des alpes** est un espace culturel incontournable pour tous les amoureux des livres. Avec ses étagères remplies d'une variété impressionnante d'ouvrages, de la littérature contemporaine aux essais historiques, en passant par les bandes dessinées et les guides pratiques, cette **librairie** propose une expérience de lecture complète pour tous les goûts. Chez des alpes à Paris 6<sup>e</sup> arrondissement, l'ambiance est propice à la découverte et à l'échange. Des séances de lecture pour les enfants aux clubs de lecture pour adultes, la librairie organise régulièrement des événements pour enrichir l'expérience de sa clientèle. De plus, l'équipe passionnée est toujours disponible pour recommander le parfait livre, que vous soyez un lecteur occasionnel ou un bibliophile averti. Si vous êtes à la recherche d'un lieu où nourrir votre passion pour la lecture à Paris 6<sup>e</sup> arrondissement, visitez la Librairie des alpes. Pour en savoir plus sur nos activités ou découvrir les autres [librairies à Paris 6<sup>e</sup> arrondissement à Paris](#) à proximité, n'hésitez pas à nous contacter. Si vous souhaitez nous rendre visite, notre adresse est le **6 Rue de Seine, 75006 Paris, France**.

André Wahl est homologué FFC, réseau Jove : dossier SHD Vincennes : GR 16 P 600 248

Il est décédé le 20 juin 1971 à l'âge de 67 ans.



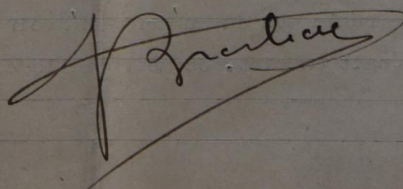
femme qui n'envisageait pas sans crainte cette traversée.  
Elle espérait à ce moment pouvoir vous faire revenir par l'intermédiaire d'un Allemand qui se disait communiste. J'ai su par la suite qu'elle n'avait pu aboutir, par d'autres amis qui, Israélites avaient du fuir Paris et s'étaient également adressés à elle. Je lui avais écrit pour la remercier et lui dire que grâce à elle notre passage avait réussi. Je la vois toujours au milieu de la route, devant votre maison, nous faisant signe du poing levé tandis que nous partions vers la zone libre et vers une aventure qui devait nous retenir quatre années loin de notre maison. Nous avons souvent parlé, ma femme et moi, de la cordialité, de la générosité de son accueil, de son courage et dès cette époque, de sa foi absolue dans la victoire de la bonne cause. Nous avons toujours voulu retourner, dès la paix à Saint Martin le Beau pour y fêter ensemble la paix et votre retour et nous sommes consternés par cette terrible nouvelle: Nous n'oublierons jamais Madame SERGENT et son aide à un moment dramatique de notre vie. Je suis de tout coeur avec vous dans cette épreuve cher Monsieur et vous prie de croire à mes sentiments bien cordiaux et attristés.

Signé : WAHL

Je serai toujours à votre disposition si vous avez des courses d' démarches ou autres à faire à Paris.

Copie certifiée conforme à l'original,  
Saint Martin le Beau le onze-décembre  
mil neuf cent quarante six.

Le Maire,



Le 12 août 1945

André Wahl

Librairie des Alpes

6 rue de Seine Paris

Monsieur Sergent

Saint-Martin-le-Beau

Monsieur,

Mon ami Jacques Mégret, qui vous a rendu visite, me dit l'affreux malheur qui vous a frappé, et bien que vous ne me connaissiez pas, je veux vous dire combien ma femme et moi en sommes touchés, et la grande part que nous prenons à votre chagrin.

Nous avons connu Madame Sergent au début 1941, amenés chez elle par votre voisin Fillet. Je venais de m'évader du Stalag en tuant une sentinelle et, ayant retrouvé ma femme à Paris, je cherchais à passer la ligne de démarcation, sans d'ailleurs en expliquer la raison.

Madame Sergent nous a accueilli comme des amis, puisque tous deux nous servions la même cause, comme elle accueillait tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, agissaient contre le boche ou était obligés de fuir. Nous avons dîné en famille, dans votre cuisine, puis déjeuné le lendemain matin à l'aube avant de partir sur Loches en vélo, grâce à ses conseils, et je me rappelle qu'elle n'a accepté que je règle mon dû qu'après m'avoir bien demandé si cela ne me gênait en rien.

Je me rappelle comme elle avait réconforté ma femme, qui n'envisageait pas sans crainte cette traversée.

Elle espérait à ce moment pouvoir vous faire revenir, par l'intermédiaire d'un Allemand qui se disait communiste. J'ai su par la suite qu'elle n'avait pu aboutir par d'autres amis qui, Israélites, avaient dû fuir Paris et s'étaient également adressés à elle.

Je lui avait écrit pour la remercier et lui dire que, grâce à elle, notre passage avait réussi. Je la vois toujours au milieu de la route, devant votre maison, nous faisant signe du poing levé tandis que nous partions vers la zone libre et vers une aventure qui devait nous retenir quatre années loin de notre maison.

Nous avons souvent parlé, ma femme et moi, de la cordialité, de la générosité de son accueil, de son courage et, dès cette époque, de sa foi absolue dans la victoire de la bonne cause.

Nous avons toujours voulu retourner dès la paix à Saint-Martin-le-Beau, pour y fêter ensemble la paix et votre retour, et nous sommes consternés par cette terrible nouvelle. Nous n'oublierons jamais Madame Sergent et son aide à un moment dramatique de notre vie.

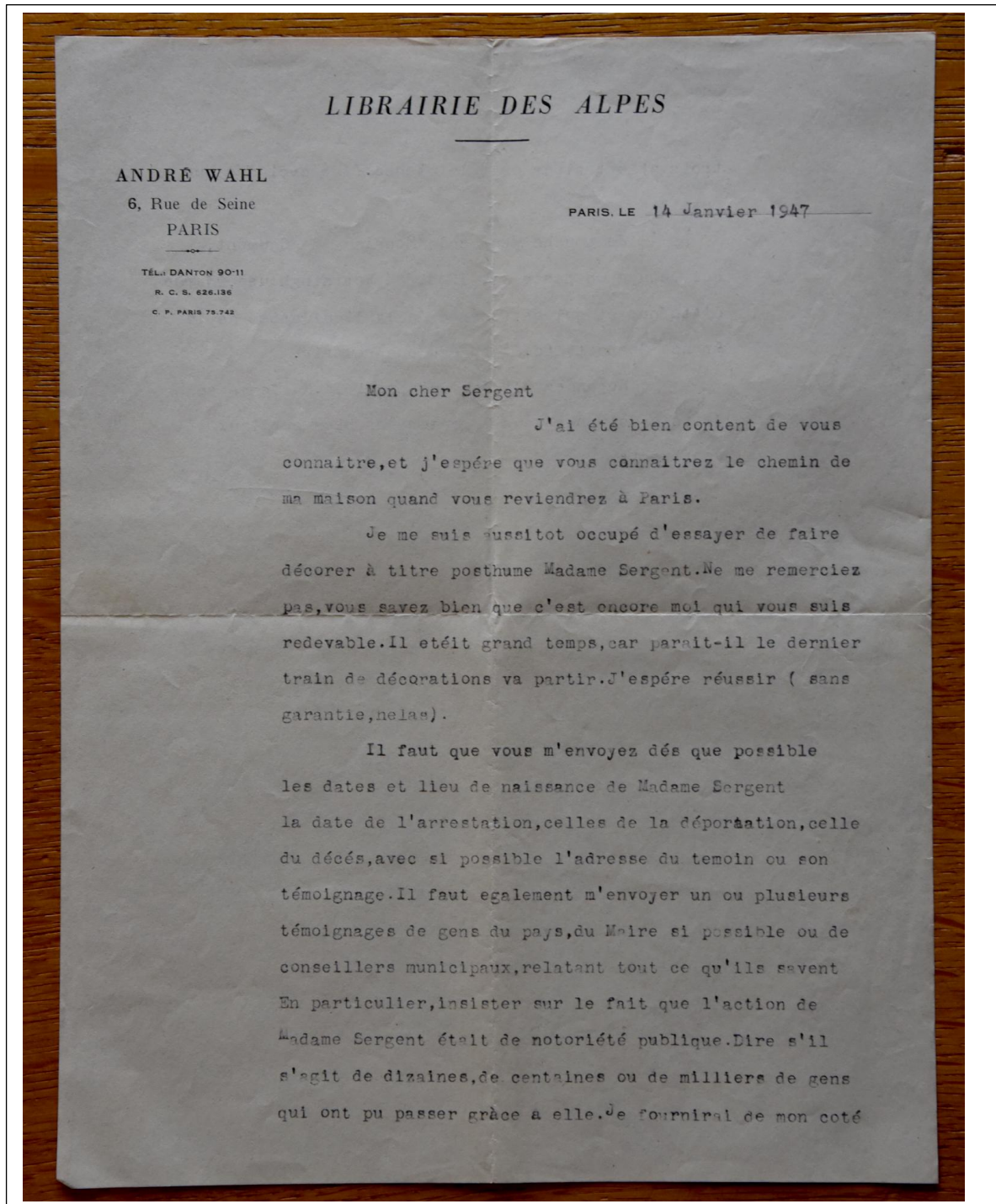
Je suis de tout cœur avec vous dans cette épreuve, cher Monsieur, et vous prie de croire à mes sentiments bien cordiaux et attristés.

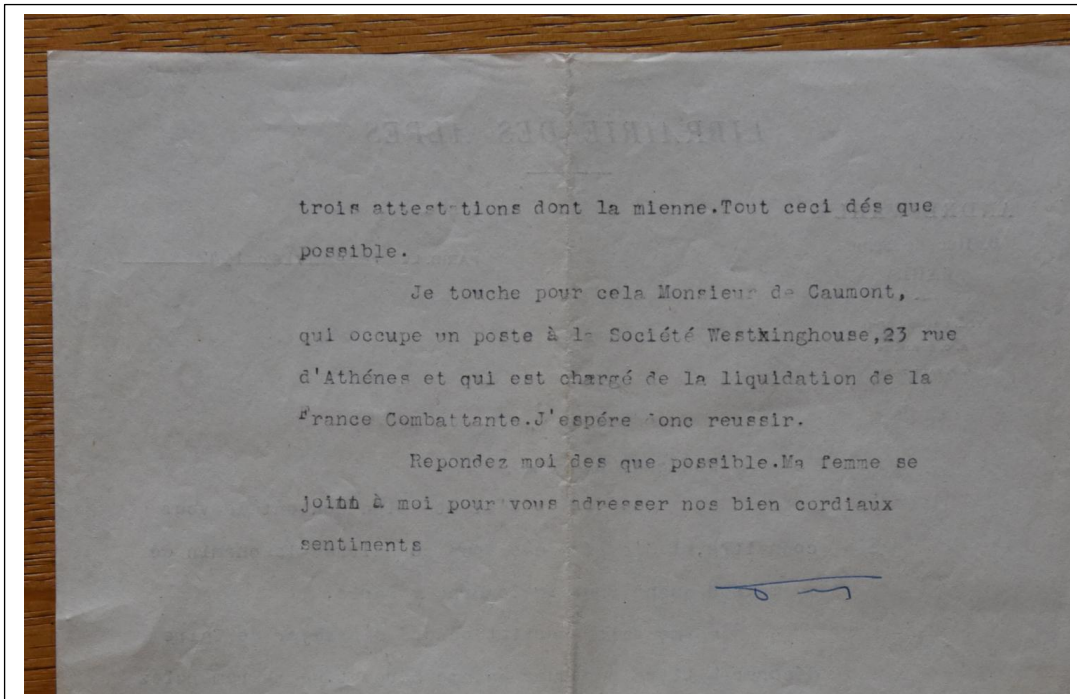
(Signé Wahl.)

Je serai toujours à votre disposition si vous avez des courses, démarches ou autres à faire à Paris.

Copie certifiée conforme à l'original, Saint-Martin-le-Beau, le onze décembre mil-neuf-cent-quarante-six. Le Maire.

Une seconde missive signée d'André WAHL est adressée à Paul SERGENT le 20 janvier 1947 après visiblement une rencontre :





Paris le 14 janvier 1947

Mon cher Sergent

J'ai été bien content de vous connaître et j'espère que vous connaîtrez le chemin de ma maison quand vous reviendrez à Paris.

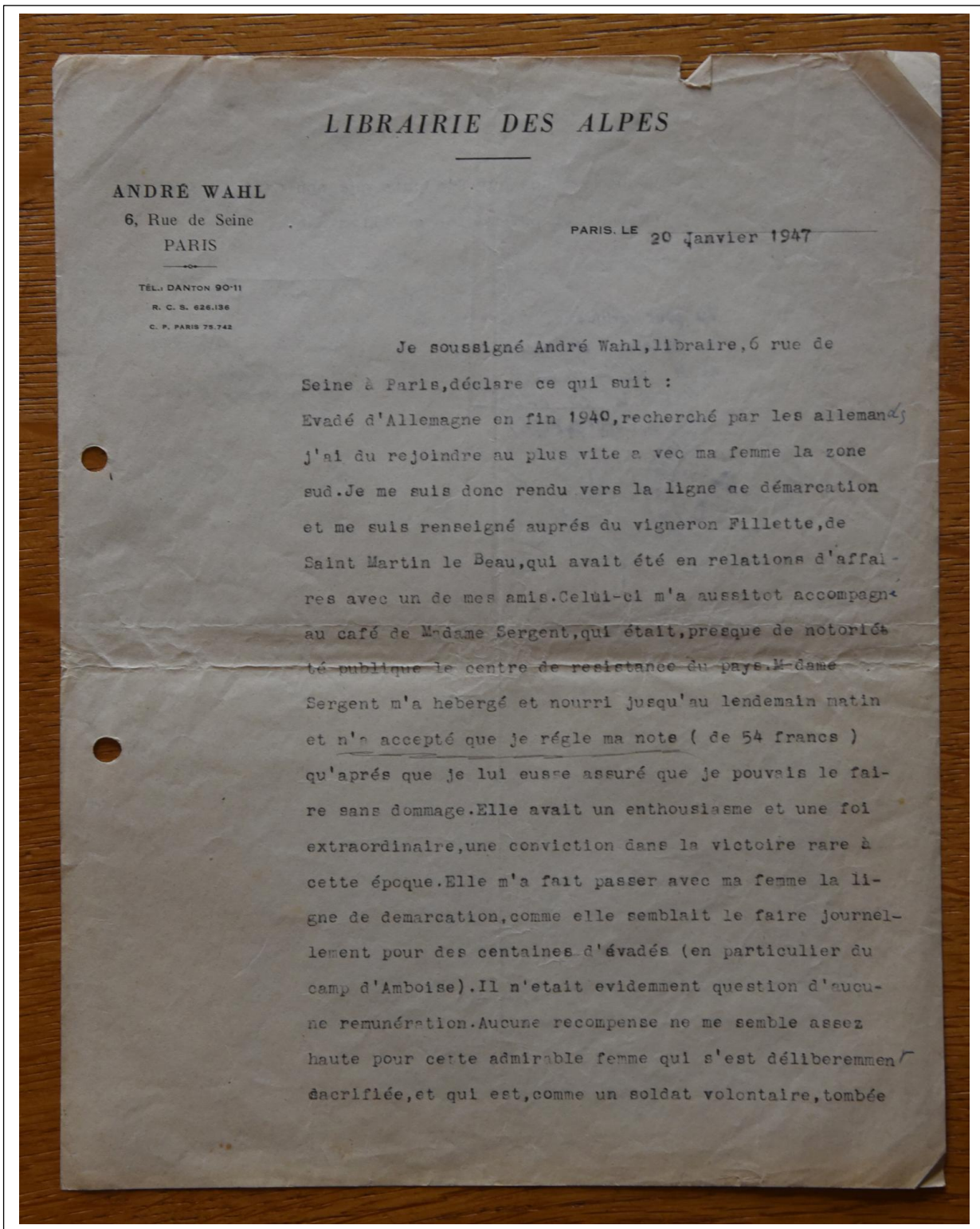
Je me suis aussitôt occupé d'essayer de faire décorer à titre posthume Madame Sergent. Ne me remerciez pas, vous savez bien que c'est encore moi qui vous suis redevable. Il était grand temps, car paraît-il le dernier train de décorations va partir ; j'espère réussir (sans garantie, hélas).

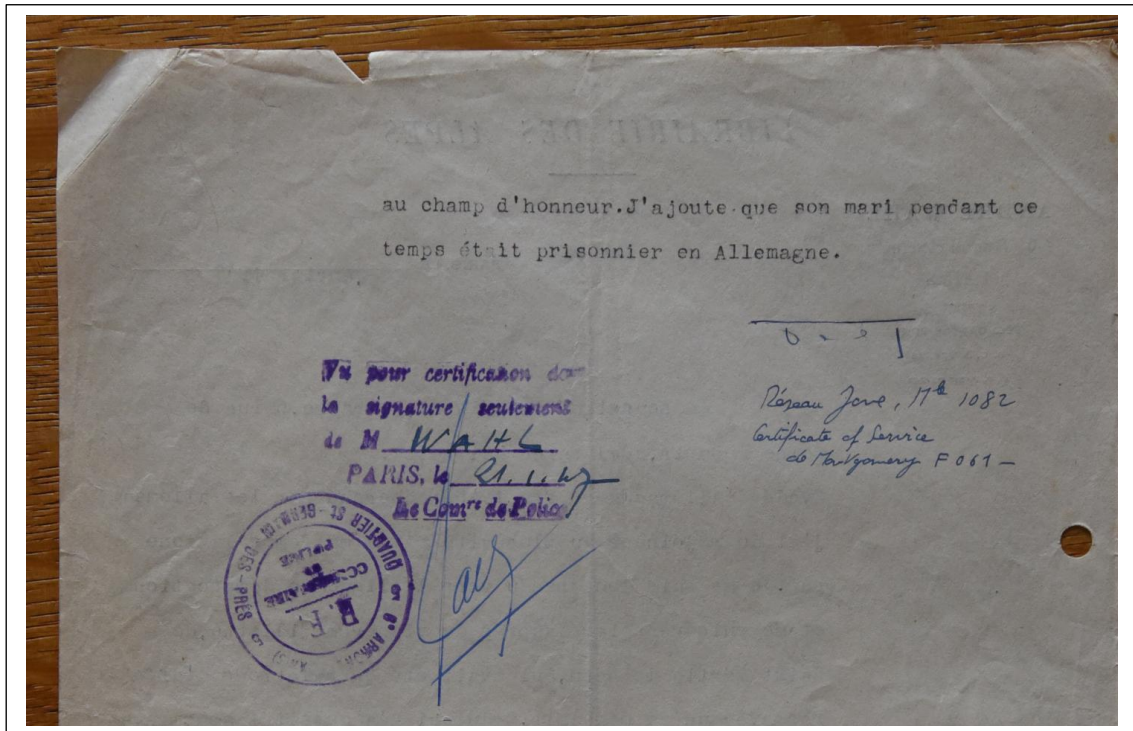
Il faut que vous m'envoyez dès que possible les dates et lieu de naissance de madame Sergent, la date de l'arrestation, celles de la déportation, celle du décès, avec si possible l'adresse du témoin ou son témoignage. Il faut également m'envoyer un ou plusieurs témoignages de gens du pays, du maire si possible ou de conseillers municipaux, relatant tout ce qu'ils savent. En particulier, insister sur le fait que l'action de Madame Sergent était de notoriété publique. Dire qu'il s'agit de dizaines, de centaines ou de milliers de gens qui ont pu passer grâce à elle. Je fournirai de mon côté trois attestations dont la mienne. Tout ceci dès que possible.

Je touche pour cela Monsieur de Caumont, qui occupe un poste à la société Westinghouse, 23 rue d'Athènes et qui est chargé de la liquidation de la France Combattante. J'espère donc réussir.

Répondez moi dès que possible. Ma femme se joint à moi pour vous adresser nos bien cordiaux sentiments.

Enfin cette attestation datée du 20 janvier 1947 où André Wahl sous sa signature porte la mention du réseau Jove :





Paris le 20 janvier 1947

Je soussigné André Wahl, libraire, 6 rue de Seine à Paris, déclare ce qui suit :

Évadé d'Allemagne en fin 1940, recherché par les allemands, j'ai dû rejoindre au plus vite avec ma femme la zone sud. Je me suis donc rendu vers la ligne de démarcation et me suis renseigné auprès du vigneron Fillette, de Saint Marin le Beau, qui avait été en relation d'affaires avec un de mes amis. Celui-ci m'a aussitôt accompagné au café de Madame Sergent, qui était, presque de notoriété publique le centre de résistance du pays. Madame Sergent m'a hébergé et nourri jusqu'au lendemain matin et n'a accepté que je règle ma note (de 54 francs) qu'après que je lui eusse assuré que je pouvais le faire sans dommage. Elle avait un enthousiasme et une foi extraordinaire, une conviction dans la victoire rare à cette époque. Elle m'a fait passer avec ma femme la ligne de démarcation, comme elle semblait le faire journallement pour des centaines d'évadés (en particulier du camp d'Amboise). Il n'était évidemment question d'aucune rémunération. Aucune récompense ne me semble assez haute pour cette admirable femme qui s'est délibérément sacrifiée, et qui est, comme un soldat volontaire, tombée au champ d'honneur. J'ajoute que son mari pendant ce temps était prisonnier en Allemagne.

Réseau Jove, Mle 1082

Certificate of service de Montgomery F061

### Témoignage 3 : Jacques MEGRET (1905-1967)

Jacques MEGRET est né le 15/10/1905 à Paris (6<sup>ème</sup>) avec sa sœur jumelle Hélène, fils de Louis MEGRET né le 04/09/1978 à Paris (15<sup>ème</sup>) et de Marthe HENNEQUIN.

Son père, Louis MEGRET, sous-lieutenant au 267 RI matricule 1 130 Seine 6<sup>e</sup> bureau, est mort pour la France le 04/04/1917 à Cormicy-Sapigneul (Marne), tué à l'ennemi, jugement transcrit le 05/08/1918 à Chantilly (Oise).

Sa jumelle, Hélène s'est mariée le 20/09/1934 à Nancy avec Charles Robert MINDER (1902-1980).

Jacques MEGRET s'est marié à Paris (6<sup>ème</sup>) le 19/10/1940 avec Denise WEIL née le 04/11/1912 à Paris (10<sup>ème</sup>) et décédée le 06/11/1988 à Chevilly-Larue.

Divorcé le 16/02/1948 à Paris, il s'est remarié le 25/01/1961 à Paris (5<sup>ème</sup>) avec Jeanne DEMUTH.

Il est décédé le 29/12/1967 à Paris (14<sup>ème</sup>), bibliographe domicilié 15 rue Malbranche à Paris (5<sup>ème</sup>)

Paris le 16 janvier 1947

Je soussigné Jacques Mégret, 15 rue Malebranche Paris Ve, désireux de servir la mémoire de Madame Sergent, de Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire), relate ici mes relations avec elle.

J'ai fait sa connaissance en octobre 1940, peu après ma démobilisation, par l'intermédiaire du Docteur Jean Aneau, de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne). Elle ne m'a pas caché, dès cette rencontre que je pouvais m'adresser à elle si j'avais des amis, prisonniers de guerre évadés, antifascistes ou israélites, qui pouvaient alors désirer passer clandestinement en zone non occupée. C'était alors la forme la plus utile de résistance. De retour à Paris, j'ai pu rendre service à trois de mes amis.

Ayant épousé, le 19 octobre 1940, une israélite, je me suis trouvé contraint, après les rafles de Juifs de juin 1942, de quitter Paris moi-même, ma femme ne s'y trouvant plus en sécurité. Je suis aussitôt retourné voir, à bicyclette, Madame Sergent, lui demandant des informations, et son aide éventuelle, sur un passage possible. Son mari était prisonnier ; elle tenait seule son café, et – bien qu'elle ait déjà été deux fois arrêtée, si mes souvenirs sont exacts – elle n'a pas hésité à m'héberger pour la nuit dans son petit village où tout se sait. Dans l'impossibilité qu'elle était de refaire passer elle-même, parce qu'elle était – m'a-t-elle dit – “grillée” et – je crois – très surveillée, elle m'a adressé à des amis sûrs à Montlouis et à Saint-Martin-le-Beau (Monsieur Raymond Fillet, vigneron, au Gros-Buisson). Son accueil a été purement désintéressé. Elle ne m'a pas fait remplir de fiche de police et m'a donné à dîner, seul, dans son arrière-pièce. J'ajoute que, au moment de mon départ, le lendemain matin, elle a énergiquement refusé la moindre somme d'argent pour le dîner, la chambre et le petit-déjeuner.

C'est la dernière fois que je l'ai vue. Je n'ai su sa mort qu'après la Libération, en août 1945, quand j'ai fait la connaissance de son mari, revenu d'Allemagne.

Je puis ici témoigner de son dévouement absolu pour tous les résistants, pour tous ceux qui, pour quelque raison, ont eu maille à partir avec les Allemands, ainsi que son entier désintéressement.

Et ce n'est que la plus élémentaire justice qui me dit de saluer ici une bonne et modeste Française, que rien n'a pu empêcher de faire plus que son devoir.

(Signé) Jacques Mégret

Paris, le 16 janvier 1947.

Je soussigné, Jacques Mégret, 15, rue Malebranché, Paris, V<sup>e</sup>, désireux de servir la mémoire de m<sup>me</sup> Jergens, de St Martin-le-Beau [Indre et Loire], relate ici mes relations avec elle.

J'ai fait sa connaissance en octobre 1940, peu après ma démobilisation, par l'intermédiaire du Docteur Jean Aureau, de Bois-le-Roi (Seine et Marne). Elle ne m'a pas caché, dès cette rencontre, que je pourrais m'adresser à elle si j'avais des amis, prisonniers de guerre évadés, anti-fascistes ou invalides, qui pourraient alors désirer passer clandestinement en zone non occupée. C'était alors la plus utile des formes de résistance. De retour à Paris, j'ai pu rendre service à trois de mes amis.

Ayant épousé, le 19 octobre 1940, une Israélite, je me suis trouvé contraint, après les raptes de juin 1942, de quitter Paris moi-même, mes parents ne s'y trouvant plus en sécurité. Je suis aussitôt retourné voir à bicyclette m<sup>me</sup> Jergens, lui demandant des renseignements et son aide éventuelle, sur un passage possible. Son mari était prisonnier, elle fermait seule son café et, bien qu'elle ait déjà été deux fois arrêtée, si mes souvenirs sont exacts, elle n'a pas hésité à m'héberger pour la nuit dans son petit village où tout se sait. Dans l'impossibilité qu'elle était de me faire passer elle-même, elle m'a dit, à griller et, si c'est vrai, fait qu'elle m'a adressé à des amis sur à Montbouilly et à St Martin le Beau [M. Raymond Fillet, vigneron, au Gros-Buisson]. Son accueil a été purement désintéressé. Elle ne m'a pas fait remplir

de fiche de police et m'a donné à diner, seul, dans son annexe-piscine. J'ai écrit que, au moment de mon départ, le lendemain matin, elle a étonnamment refusé la moindre somme d'argent pour le dîner, le chambre et le petit déjeuner. C'est la dernière fois que j'ai vu. Je n'ai su de sa mort qu'après la Libération, en août 1945, quand j'ai fait connaissance à son mari, revenu d'Allemagne.

Je puis ici témoigner de son dévouement absolu pour tous les résistants, pour tous ceux qui, pour quelque raison, ont eu maille à partir avec les Allemands, ainsi que de son entier désintéressement. Et ce n'est que la plus élémentaire justice qui me dit de saluer ici une bonne et modeste Française que rien n'a pu empêcher de faire plus que son devoir.

Jacques Mégret  
15, rue Malebranché  
Paris, 5<sup>e</sup>.

#### Témoignage 4 : Reginald, Edouard, Francis SCHOEDELIN (1908-1988)

Reginald SCHOEDELIN est né le 3 avril 1908 à Bayonne (Pyrénées Atlantiques).

En 1932 son nom figure dans le fonds de Moscou.

*Les fonds de Moscou consistent en centaines de milliers de fiches et en dizaines de milliers de dossiers individuels rédigés par la police et les agents de la sûreté nationale. Ces documents, établis du dernier quart du XIXe siècle jusqu'aux années 40, ont été saisis par les allemands lors de l'Occupation, avant d'être récupérés par les soviétiques à la fin de la guerre mondiale.*

*Ce n'est qu'en 1994 qu'ils ont été rendus à la France, un deuxième versement ayant eu lieu en 2003. Ils tiennent leur nom, "fonds de Moscou", tout naturellement de la capitale de la Russie.*

*Les Archives Nationales ont, depuis, numérisé les tables alphabétiques qui répertorient d'une part les dossiers individuels, soit 650 000 personnes, et d'autre part les fiches individuelles, soit plus de 2,5 millions de personnes.*

Reginald s'est marié le 07/30/1940 à Paris (15<sup>e</sup>) avec Jacqueline, Germaine SIMON (1907-1933)

Il dispose d'un dossier au SHD Vincennes : GR 16 P 540 885 : titres et homologations de la Résistance

Il est naturalisé le 24/09/1948.

Il décède le 22/09/1988 à Lussas (Ardèche).



#### **BIOGRAPHIE du peintre Shedlin (Reginald Schoedelin) 1908 - 1988**

**Reginald Schoedelin** est né le 3 avril 1908 à Bayonne, de parents britanniques.

Passionné par le dessin, il monte à Paris dès l'obtention du baccalauréat et s'inscrit à l'Ecole des Arts-Décoratifs. Mais très vite, il juge cet enseignement trop traditionnel et préfère se former aux académies Colarossi et Jullian.

---

\*Shedlin dans son atelier de Lussas, Ardèche, en 1986.

En 1929, il débute au Salon des Artistes français avec *Le Pont Marie*, grand paysage urbain à l'encre et à l'aquarelle, traité dans des tons sourds. A partir de 1931, il voyage

en Espagne et en rapporte des dessins, prémices de tableaux élaborés en atelier. En 1932, il expose avec une trentaine de camarades avant-gardistes, « le groupe de la péniche ». Il expose également en diverses galeries et au salon des Tuileries, mais ne réussit pas à vendre.

En 1935, le peintre Saint-Maur et lui, avec l'appui de deux revues d'art, organisent le Salon de l'Art Mural. Il y aura, jusqu'en 1949, quatre Salons ainsi dénommés, exposant des compositions susceptibles d'être reportées sur parois. Parmi les exposants : Chagall, Dufy, Léger, Lurçat, Matisse, Miro, Picasso, Vasarely... Au vernissage du 10 juin 1936, il prononce une conférence dont le texte est repris par la revue Europe (15 septembre 1936). Il affirme : « Penser mural, peindre mural n'est pas le privilège d'une seule esthétique [...]. L'art mural est le seul art vraiment social ».

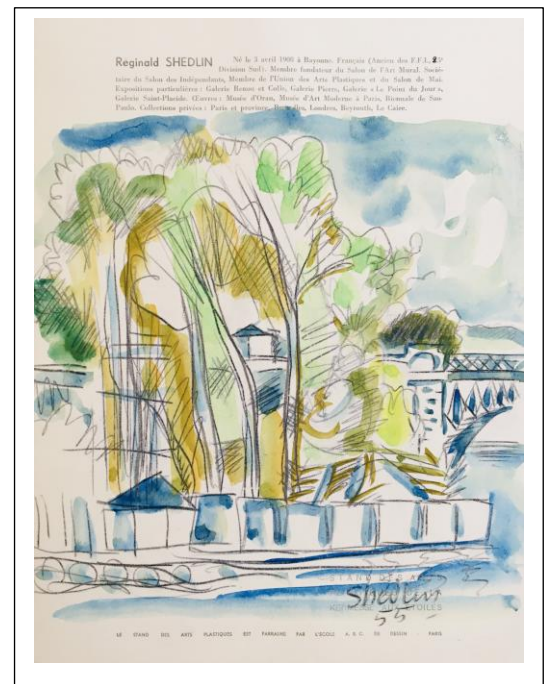
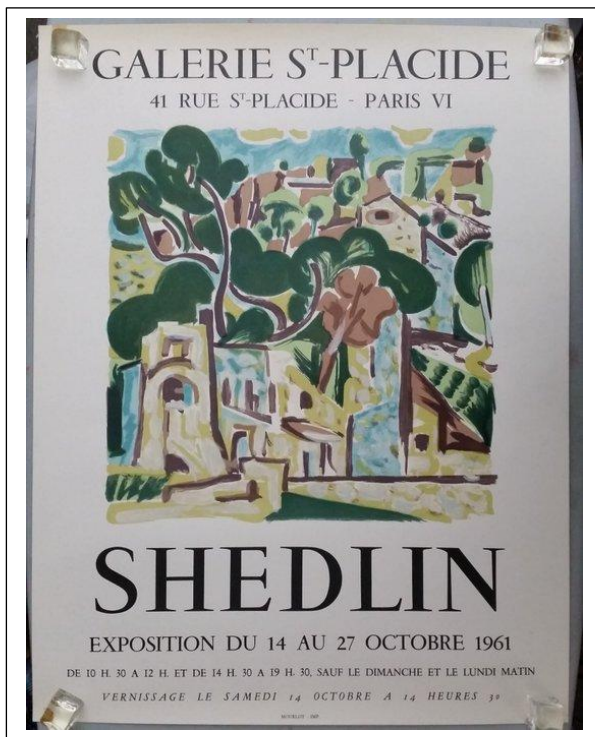
Au cours de l'été 1936, voyageant en Espagne, il doit subir les premiers bombardements de la guerre civile. Rentré à Paris, persuadé qu'il a échappé de peu à la mort, il expose *Ceci est mon testament*, vaste frise expressionniste aux couleurs stridentes. Ceci, un an avant que Picasso peigne *Guernica*. En vue de l'Exposition internationale de Paris, en 1937, Schoedelin seconde Raoul Dufy qui a reçu commande de plusieurs grands décors. Sa facture personnelle, cependant, est davantage influencée par ses amis Picasso et Léger. Le 7 mars 1940, il épouse Jacqueline Simon, petite-fille du peintre orientaliste Ernest Simon et directrice des éditions Tel, filiale de Gallimard. Quatre mois plus tard, fuyant Paris occupé, il gagne les maquis jusqu'en août 1944. Démobilisé pour raison de santé, il rejoint son épouse, se soigne et reprend l'exercice de son art.

A partir de 1946, sous le nom de Shedlin, il expose des paysages et des natures-mortes. Enfin, ses ventes décollent avec l'appui de bons galeristes et grâce aux achats de plusieurs collectionneurs. La critique le salue volontiers, notamment à l'occasion du salon d'Automne. En 1948, il est naturalisé français. En 1952, ses toiles représentent la France à Sao Paulo et à Santiago du Chili. En ces années, son dessin, très vif, sert de base à des coloris aux contrastes forts. Puis, à la fin des années 1950, son style évolue. Il peint moins de natures-mortes et plus de paysages. Surtout, il adopte des tons plus doux et plus nuancés, se plaçant explicitement dans la mouvance de Pierre Bonnard. C'est aussi l'époque où il produit des lithographies dont quelques-unes en couleur.

En 1964, rendant visite à un ami, il découvre les monts du Vivarais. Séduit par ces paysages austères qui lui rappellent l'Espagne, il achète une maison au village de Mias, commune de Lussas, Ardèche. Très vite, il tire des paysages ardéchois une inspiration nouvelle. Sa palette s'éclaircit. Son mode d'expression favori devient le dessin au pastel gras, sur toile ou sur panneau d'isorel. Il expose à Aubenas, à Vals, à Villeneuve-de-Berg et dans l'ancienne magnanerie de Mias devenue son atelier. En 1973, il se rend au Japon pour exposer et en rapporte des dessins. Enfin, au rétablissement de la démocratie, il renoue avec l'Espagne.

Lorsque son épouse prend sa retraite, le couple vit de plus en plus à Mias. A la fin des années 1970, « Reggie », comme l'appellent ses proches, est éprouvé dans sa santé, mais continue de peindre et de dessiner. Au cours de l'été 1980, il a des conversations devant magnétophone avec un ami professeur de lettres, Maurice Boule. Le 22 septembre 1988, il meurt à Lussas.

Le Fonds national d'art contemporain et la ville de Strasbourg conservent ses œuvres. Le texte de ses conversations avec Maurice Boule est déposé aux Archives départementales de l'Ardèche. L'histoire du mouvement *L'Art mural* a été écrite par René Dauthy et publiée par l'association Les Amis du peintre et sculpteur Saint-Maur sous le titre *Saint-Maur et l'Art mural, 1935-1949*, Louveciennes, France, 1999. *Tournefeuille* lui a consacré deux articles, en 2007 et 2008.



RAYMONDE  
SERGENT

Paris le 18/1/47

Je Soussigné  
SCHOEDLIN Réginald  
dit SHEDLIN artiste-peintre,  
demeurant à Paris 4 rue de Savoie  
ancien membre des Forces Fran-  
çaises de l'Intérieur, matricule  
1177, 25<sup>ème</sup> sub-division, Secteur  
Sud, Alsacien d'origine mais  
nanti d'un passeport Britannique,  
certifié régulièrement conforme  
à la vérité ce qui suit :

que je suis entré dès l'été  
1940 dans la clandestinité, que  
pour quitter la Zone Nord où j'é-  
tais traqué par la Gestapo, je me

Suis rendu à St Martin-le-Beau  
[Indre et Loire] accompagné par un  
de mes amis : M<sup>r</sup> Jacques Mégret,  
15 rue Malebranche . Paris . Je con-  
naissais déjà un peu le pays . Je  
connaissais également M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup>  
SERGENT patrons d'un  
Café à St Martin-le-Beau .

En Août 1940 M<sup>r</sup> Sergent était  
prisonnier en Allemagne et sa  
femme RAYMONDE SERGENT  
tenait le café et centralisait  
déjà toute l'activité clandestine  
dans ce secteur : renseignements  
passage de la ligne de démar-  
cation, Boîte aux lettres, liaison  
avec les villages proches situés  
de l'autre côté de la "ligne"  
[Cigogné, Sublaynes, Homme,  
Francœur, Chédigny, Athée].

J'ai franchi sans encombre  
la "ligne" sur les indications  
précises de Raymonde Sergent.  
J'ai aussi été en relations avec  
un certain M<sup>r</sup> Rémy Berton  
demeurant à BOND et qui  
connaissait bien lui aussi l'ac-  
tivité de Raymonde Sergent.

Environ un mois plus  
tard, je me suis de nouveau  
présenté chez elle à la tombée  
de la nuit, venant cette fois de  
la zone dite "libre". La Résis-  
tance commençait à naître.

J'ai demeuré une dizaine de  
jours à son café-hôtel, serv-  
ant la nuit de guide à un  
certain nombre de personnes  
pour la plupart Israélites et

surtout prisonniers évadés.  
Raymonde Sergent était déjà  
l'objet d'une surveillance des  
Allemands.

En Octobre 1941 j'ai fait  
une réapparition à St Martin-  
le-Beau sous la fausse identité  
de "RAYMOND SAILLARD"  
Le passage de la "ligne" était  
à l'époque extrêmement pénil-  
leux. Je demeurai encore deux  
ou trois jours chez R. Sergent.  
Elle était "brûlée" mais con-  
sistait à demeurer à St Martin  
avec sa petite fille et son vieux  
père. Je ne devais jamais le  
revivre. Par ma femme qui  
habitait toujours Paris et par des

(3)  
amis sûrs j'ai toujours eu des  
nouvelles indirectes de A. Sargent.  
Je crois que le commerce était  
devenu le cadet de ses soucis  
tant elle faisait preuve de dé-  
sintéressement. Quoique sur-  
veillée, elle continuait avec achar-  
nement à travailler pour la Résis-  
tance. Je dois dire que, dans  
son ensemble, les villageois et  
les vigneronns de cette région  
étaient bons patriotes. J'ai su  
que Raymonde Sargent avait  
été toutefois dénoncée et arrêtée.  
Transférée à Paris puis relâchée  
<sup>mais</sup> son acharnement était tel qu'elle  
a encore poursuivi son ac-  
tivité. Après une deuxième ar-

restation, elle a été déportée.  
Elle ne nous est jamais revenue.  
Mes principaux souvenirs sur  
elle datent du début de l'oc-  
cupation — ceci me permet  
d'affirmer que RAYMONDE  
SERGENT était dès la  
première heure une grande  
et modeste Française, un  
modèle de patriotisme, de  
dévouement et d'abnégation,  
sans doute un des plus sûrs  
qu'il m'ait été donné de  
rencontrer.

Schwecklin.

Paris le 18 janvier 1947

Je soussigné Schoedelin Reginald, dit Shedlin, artiste-peintre, demeurant à Paris, 4 rue de Savoie, ancien membre des Forces Françaises de l'Intérieur, matricule 1177, 25e subdivision, secteur Sud, alsacien d'origine, mais nanti d'un passeport britannique, certifie rigoureusement conforme à la vérité ce qui suit :

Que je suis entré dès l'été 1940 dans la clandestinité. Que, pour quitter la zone Nord, où j'étais traqué par la Gestapo, je me suis rendu à Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire) accompagné par un de nos amis, Monsieur Jacques Mégret, 15 rue Malebranche, Paris. Je connaissais déjà un peu le pays. Je connaissais également Monsieur et Madame Sergent, patrons d'un café à Saint-Martin-le-Beau.

En août 1940, Monsieur Sergent était prisonnier en Allemagne et sa femme, Raymonde Sergent, tenait le café et centralisait déjà toute l'activité clandestine dans ce secteur : renseignements, passage de la ligne de démarcation, boîte aux lettres, liaison avec les villages proches situés de l'autre côté de la "ligne" (Cigogné, Sublaines, Homme [?], Francueil, Chédigny, Athée).

J'ai franchi sans encombre la "ligne" sur les indications précises de Raymonde Sergent. J'ai été aussi en relation avec un certain Rémi Berton, demeurant à Bono, et qui connaissait bien, lui aussi, l'activité de Raymonde Sergent.

Environ un mois plus tard, je me suis de nouveau présenté chez elle à la tombée de la nuit, venant cette fois de la zone dite "libre". La Résistance commençait à naître. J'ai demeuré une huitaine de jours à son café-hôtel, servant la nuit de guide à un certain nombre de personnes, pour la plupart Israélites, et surtout prisonniers évadés.

Raymonde Sergent était déjà l'objet d'une surveillance des Allemands.

En octobre 1941, j'ai fait une réapparition à Saint-Martin-le-Beau sous la fausse identité de "Raymond Saillard". Le passage de la "ligne" était à l'époque extrêmement périlleux. Je demeurai encore deux ou trois jours chez R. Sergent. Elle était "brûlée", mais persistait à demeurer à Saint-Martin avec sa petite fille et son vieux père.

Par ma femme, qui habitait toujours Paris, et par des amis sûrs, j'ai toujours eu des nouvelles indirectes de R. Sergent. Je crois que le commerce était devenu le cadet de ses soucis, tant elle faisait preuve de désintéressement. Quoique surveillée, elle continuait avec acharnement à travailler pour la Résistance. Je dois dire que, dans son [sic] ensemble, les villageois et les vigneronns de cette région étaient de bons patriotes. J'ai su que Raymonde Sergent avait été toutefois dénoncée et arrêtée, transférée à Paris, puis relâchée. Mais son acharnement était tel qu'elle a encore poursuivi son activité. Après une deuxième arrestation, elle a été déportée. Elle ne nous est jamais revenue. Mes principaux souvenirs sur elle datent du début de l'occupation. Ceci me permet d'affirmer que Raymonde Sergent était, dès la première heure, une grande et modeste Française, un modèle de patriotisme, de dévouement et d'abnégation, sans doute un des plus pur qu'il m'ait été donné de rencontrer.

(Signé) Schoedelin

## Témoignage 5 : Alexandre LOWY (1906-1995)

Alexandre LOWY est né le 10/11/1906 à Timisoara (Roumanie), fils de Joachim et Joana FABER.

Il figure dans la liste du fonds de Moscou (de 1935 à 1938) (cote 19940459/378 ; dossier 34 030).

Il s'est marié le 24/12/1935 à Paris (6<sup>e</sup>) avec Yvonne Jeanne LEMELLE, libraire, fille de Léon et de Jeanne DA COSTA, Yvonne née le 13/07/1909 à Marseille

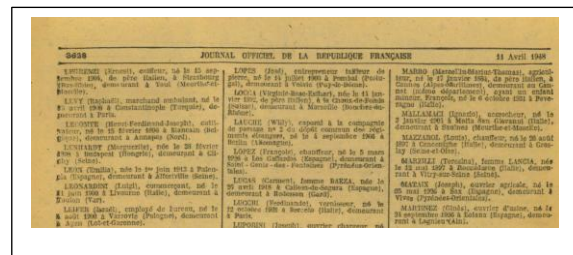
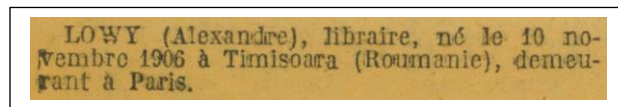
Alexandre habite alors 33 puis 37 rue Mathurin Regnier à Paris

Un contrat de mariage a été établi le 14/12/1935 chez maître LAUEFFER .

Selon Mémoire des Hommes, il est engagé volontaire étranger, matricule 9 071 Seine (bureau central) au RMVE Régiment de Marche de Volontaires Etrangers (Mémorial de la Shoah – Fonds UEVACJEA)

Son divorce prononcé le 12/4/1946 par le tribunal civil de la Seine.

Il est naturalisé : JO du 11/4/1948 page 3 628



Il décède le 02/09/1995 Paris (15<sup>e</sup>) à 88 ans.

### Alexandre Loewy (1906- 1995) était à la librairie contemporaine ce que Pierre Bérés était à la librairie ancienne : un génie passionné.

Loewy avait installé son officine rue de Seine à Paris, dans le traditionnel quartier des écrivains et des artistes. Sa boutique réunissait d'ailleurs les deux univers, puisqu'il y vendait de très beaux livres de peintres. Les éditeurs venaient chez lui déposer leurs trésors, que ce soit Jazz illustré par Matisse ou Daphnis et Chloé par Chagall. Il a, bien sûr, collectionné les oeuvres sur papier de ces magiciens de l'image mais seulement vingt-six chefs-d'oeuvre, le meilleur et conservé dans des conditions remarquables. Telle cette gouache de Picasso de la série culte des Nature morte devant une fenêtre ouverte, considérée comme le chant du cygne du cubisme (estimée entre 300 000€ et 500000€). Un autre Picasso, un grand lavis d'encre de Chine noir et blanc, portrait de Françoise Gillet, joue sur les contrastes et la transparence du noir (de 250 000€ à 350000 €). Chagall plonge dans la poésie en croquant une chèvre dans un village russe (de 200000 € à 300000 €) et Matisse signe une nature morte aux fleurs qui défie les règles de l'équilibre.

Après sa mort, une vente aux enchères disperse ses trésors :

[https://www.lemonde.fr/archives/article/1996/03/31/la-collection-d-alexandre-loewy-un-libraire-d-artistes\\_3733490\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1996/03/31/la-collection-d-alexandre-loewy-un-libraire-d-artistes_3733490_1819218.html)

### **La collection d'Alexandre Loewy, un libraire d'artistes**

VENTES Ce ne sont plus des livres, mais autre chose. Les ouvrages que propose Me Loudmer aux enchères sont pour la plupart le fruit de la collaboration entre peintres, imprimeurs, éditeurs, relieurs, autour de grands textes. Ces « livres d'artistes » appartenaient au libraire Alexandre Loewy, mort en 1995. NATIF de Timisoara, Alexandre Loewy s'installa à Paris en 1927 et collabora avec les plus grands éditeurs de son temps. Spécialisé dans les livres illustrés par de grands artistes du XXe siècle, il n'hésitait pas à les éditer lui-même au besoin, et sa librairie de la rue de Seine fut le rendez-vous de générations de bibliophiles. **SA FILLE** Florence poursuit aujourd'hui l'oeuvre de son père, en diffusant et publiant des livres d'artistes contemporains, accessibles à de jeunes collectionneurs qui sauront peut être trouver là les grands classiques de demain.

« Vous êtes amateurs de tableaux, mais pourquoi n'auriez-vous pas dans votre bibliothèque des livres illustrés par les mêmes artistes que vous aimez ? Vous êtes amateurs de livres illustrés, mais pourquoi n'auriez-vous pas dans votre salon quelques dessins, aquarelles, sinon des tableaux par les mêmes artistes que vous aimez ? » Cette accroche, en tête du premier catalogue publié en 1930 par la librairie Alexandre Loewy, est un voeu pieux. Il existe des collectionneurs. Il existe aussi des bibliophiles. Ce sont rarement les mêmes personnes. Alexandre Loewy tenta pourtant, pendant plus d'un demi-siècle, d'oeuvrer à cette étrange alchimie qui, en réunissant un écrivain, un peintre, mais aussi un éditeur, un imprimeur et un relieur, produit parfois un objet exceptionnel que, faute de mieux, on baptise « livre d'artiste ». A voir ceux qui firent partie de la collection personnelle de Loewy, dispersée ce samedi 30 mars par Me Loudmer à l'hôtel George-V, il faut se résoudre à mettre le mot « artiste » au pluriel.

Et à rendre hommage aux oubliés de cette chaîne, les libraires. Une fois n'est pas coutume, ceux de Paris sont parmi les meilleurs du monde. Alexandre Loewy en faisait partie. Il est né en 1906 à Timisoara, alors dépendante de l'empire austro-hongrois. Enfant d'une époque troublée et de la fin d'un empire, il parle l'allemand, le hongrois, puis, après 1918, le roumain. Il entreprend des études rabbiniques, lorsque son frère Edouard lui propose un emploi dans la librairie qu'il tient à Paris. Alexandre Loewy débarque sur les bords de Seine en 1927. Et commence par apprendre le français, en jouant les magasiniers dans la boutique fraternelle.

Un ami d'enfance l'a rejoint, le peintre, illustrateur et typographe (on lui doit le caractère Corvinius) Imre Reiner. Ensemble, ils ouvrent une première librairie rue Michelet, puis rue Jacques-Callot. Loewy s'oriente naturellement vers la bibliophilie et le livre d'art. Son enseigne comporte une petite feuille, en hommage à Claude Garamond (1499-1561), le créateur de la typographie classique. Loewy est le dépositaire des plus grands éditeurs d'alors. Certes, il est d'abord un marchand. Mais il édite aussi, parfois. On lui doit, entre autres, Le Mirivis de Naturgies, d'André Martel

**1996 III 30 - Paris Hôtel George V - C.P. LOUDMER - [ ] Libraire Alexandre LOEWY - François CHAPON ( préface ) :**

"Comment ne pas ressentir de la curiosité, de l'émotion devant la dispersion d'une bibliothèque où se révèle une dernière fois la passion d'un homme avant que se rompe à jamais le lien qui unissait ses livres ?"

François Chapon

**Passionnant catalogue établi par l'expert Claude BLAIZOT :**

287 lots - livres illustrés modernes, prestigieuses reliures, Éditions originales, manuscrits - parfaitement décrits et commentés d'une Édition originale de *Trente et quarante* d'Edmond ABOUT (1859) au manuscrit autographe de *La Guerre* d'Émile ZOLA (1877)...

Le tout agrémenté de 194 reproductions en couleurs.

**Citons quelques auteurs :**

APOLLINAIRE, ARTAUD, BALZAC, BARRÈS, BENOIT, CHAR, DESNOS, ÉLUARD, GIDE, JAMMES, LAUTRÉAMONT, MAC ORLAN, PAULHAN, RADIGUET, SOUPAULT, SWIFT, TOULET, TZARA, VALÉRY, VERLAINE, WILDE...

**...Quelques illustrateurs :**

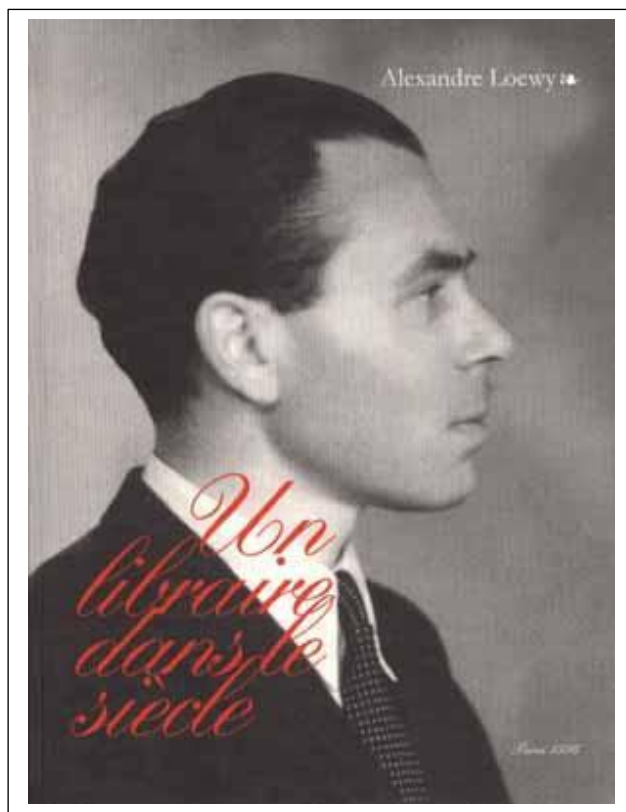
ALEXEIEFF, BOFA, BONNARD, BRAQUE, CHAGALL, DALI, DIGNIMONT, DUBUFFET, DUFY, ERNST, FORAIN, LABOUREUR, MATISSE, MIRO, PASCIN, PICASSO, ROUAULT, STAËL, STEINLEN, TOULOUSE-LAUTREC, VILLON...

**...Et les relieurs :**

ANTHOINE-LEGRAIN, BONET, CRETTE, CREUZEVAULT, LEROUX, MARTIN (P.-L.), MATHIEU, SEMET et PLUMELLE...

Catalogue de la vente du samedi 30 mars 1996, organisée par Loudmer Commissaires-Preseurs à l'Hôtel George V.

Outre cette vente aux enchères parait en 1996 aux éditions Loudmer : « Un libraire dans le siècle »



Attestation d'Alexandre LOWY le 21 janvier 1947 :



AU SERVICE DU LIVRE, 3, RUE JACQUES-CALLOT PARIS - VI

ATTESTATION.

Je soussigné, Alexandre LOWY, libraire à Paris, 3, rue Jacques-Callot certifie avoir été reçu en Septembre 1941 par Madame SERGENT, hôtelière à SAINT MARTIN-LE-BEAU (I. & L.), en vue de mon passage clandestin de la ligne de démarcation.

M'ayant hébergé une nuit, elle me mit le lendemain en rapport avec un passeur du pays faisant partie de l'organisation qu'elle avait créée avec un désintéressement absolu et au mépris du danger qu'elle courait.

Au moment de mon passage, elle venait précisément d'être libérée d'une détention au CHERCHE-MIDI, ce qui ne l'empêcha pas de persévérer dans la voie qu'elle s'était fixée, jusqu'au jour de sa déportation d'où elle ne devait plus revenir.

C'est avec une reconnaissance émue que je donne cette attestation à son mari Monsieur SERGENT qui, à l'époque, se trouvait en captivité en Allemagne.

Fait à Paris, le 21 Janvier 1947.

Vu pour certification de  
la signature seulement  
de M. LOWY  
PARIS, le 21  
Le Com. de Paris



Tél. Odéon 35-12  
C. C. Postaux 1518-91  
R. C. Seine 486-426

(Papier à en-tête Au service du livre – 3, rue Jacques-Callot Paris VIe

ATTESTATION.

Je soussigné, Alexandre LOWY, libraire à Paris, 3, rue Jacques-Callot, certifie avoir été reçu en septembre 1941 par Madame Sergent, hôtelière à Saint-Martin-le-Beau (I.-et-L.), en vue de mon passage clandestin de la ligne de démarcation.

M'ayant hébergé une nuit, elle me mit le lendemain en rapport avec un passeur du pays faisant partie de l'organisation qu'elle avait créée avec un désintéressement absolu au mépris du danger qu'elle courrait.

Au moment de mon passage, elle venait précisément d'être libérée d'une détention au Cherche-Midi, ce qui ne l'empêcha pas de persévérer dans la voie qu'elle s'était fixée, jusqu'au jour de sa déportation d'où elle ne devait plus revenir.

C'est avec une reconnaissance émue que je donne cette attestation à son mari, Monsieur Sergent, qui, à l'époque, se trouvait en captivité en Allemagne.

Fait à Paris, le 21 janvier 1947.

---

## Témoignage 6 : Martine GOZLAN

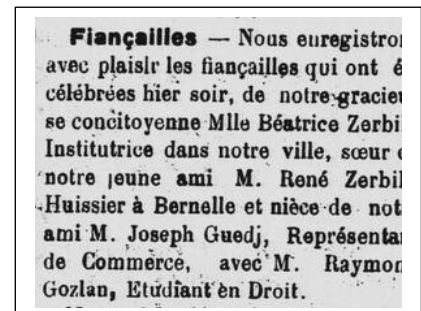
Martine GOZLAN a été rédactrice en chef à « Marianne » au service Monde, après avoir sillonné en tant que grand reporter le Maghreb et le Moyen-Orient.

En 2019, elle publie dans Marianne un article sur le passage de la ligne de démarcation de son père Samuel GOZLAN.



Samuel GOZLAN est né à Paris (13<sup>ème</sup>) le 12 décembre 1909.

Il se marie le 14/08/1933 à Souk Arhas en Algérie avec Béatrice ZERBIB (1909-1979).



En 1938, il habite 8 avenue de Rouilly à Vitry-sur-Seine et est employé de commerce.

Deux filles leur sont nées : Jacqueline née en 1934 et Martine née en 1952.

Samuel GOZLAN décède à Paris (13<sup>ème</sup>) le 15/12/1995 à 86 ans.

Il a laissé des écrits sur sa vie d'errance durant l'occupation dont le récit de son passage de la ligne de démarcation à Saint-Martin-le-Beau.

Avant d'écrire son article, Martine GOZLAN fera le voyage sur les traces du passage de cette ligne par son père, sa mère et leur fille Jacqueline.

Titre de l'article : « Septembre 1941 : ce village où mes parents ont franchi la ligne de démarcation ».

Article paru dans la revue Marianne

Septembre 1941 : ce village où mes parents ont franchi la ligne de démarcation

Récit par [Martine Gozlan](#)

Publié le 01/06/2019 à 12:00



Le débarquement du 6 juin 1944 a résonné comme un espoir dans la longue nuit de l'Occupation et de ses victimes. Enquêtant au passé et au présent, notre consœur a retrouvé le village où ses parents, fuyant les persécutions anti juives, ont franchi la ligne de démarcation en septembre 1941. Récit.

La vingtaine de feuillets dactylographiés dormait dans un tiroir depuis près d'un quart de siècle. Mon père les avait écrits d'un jet, d'un souffle, en décembre 1991, bouleversé par la découverte, grâce à Serge Klarsfeld, d'un « fichier juif » dans les archives du secrétariat d'Etat aux Anciens combattants. L'affaire fit grand bruit et donna lieu à différentes polémiques d'historiens. A la maison, elle agit comme un électrochoc. Mon père, qui n'avait jamais consigné aucun souvenir, vit soudain resurgir avec une fraîcheur inattendue et terrible tous les éléments d'un automne où il avait joué sa vie avec ma mère et ma sœur aînée, alors âgée de 6 ans et demi.

Comme la majorité des juifs, Samuel-Raymond Gozlan, né à Paris, s'était fait recenser dès la parution de la loi du 2 juin 1941. On lui avait remis la carte d'identité barrée de la mention « JUIF » en grosses lettres rouges. Mais il avait secrètement gardé les papiers d'avant-guerre. « Cachés au fond de la lessiveuse », lâchait de temps en temps ma mère avec un éclair de défi dans les yeux. Dans les années 60, quand des bribes de cette

histoire bourdonnaient autour de moi, la fillette aux joues rondes de l'après-guerre et de la résurrection, je ne comprenais rien : une lessiveuse contre Hitler ?

En mai ou juin 1941, mon père croise un groupe de juifs étrangers à la gare d'Austerlitz. Ce sont les premières rafles : les victimes seront conduites dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, avant le départ pour Auschwitz un an plus tard. Mon père ne sait rien mais il sent que l'étau se resserre. Lui-même est français ; ma mère, née en Algérie, a perdu sa nationalité avec l'abrogation du décret Crémieux. Institutrice, elle a été révoquée en vertu du statut des juifs du 3 octobre 1940. Mon père, vendeur chez Gibert, boulevard Saint-Michel, n'a plus le droit d'être en contact avec la clientèle.

### Convocation

C'est en septembre 1941 qu'il reçoit une convocation impérative de la Préfecture de police. Probablement au « service juif », troisième étage. Il n'a pas pris l'ascenseur, barré d'un énorme : « Interdit aux juifs ». Dans le bureau où le reçoit un certain commissaire Tonnelier est également installé un officier allemand.

« En ne signalant pas que vous étiez en possession d'une carte d'identité établie en 1937 et en vous faisant établir une nouvelle carte d'identité, vous vous êtes mis dans une situation de détournement de la loi relative au statut des juifs qui nous oblige à prendre à votre égard des sanctions très sévères. Vous faites partie de ces hors-la-loi irréductibles si fréquents chez les juifs qu'il a bien fallu prendre des dispositions discriminatoires... A cette fin, nous bénéficions de l'expérience de nos amis allemands », lui lance le commissaire.

Mon père argumente avec le sang-froid que je lui ai toujours connu. Le très efficace fonctionnaire de Vichy réplique : « Nous avons établi indépendamment du recensement global, qui laisse beaucoup à désirer en raison des abstentions, une deuxième liste des " irréductibles " qui se sont crus assez malins pour échapper à la loi. » Mon père est à deux doigts de se faire embarquer à Drancy.

Après une nouvelle salve d'arguments, il se voit curieusement offrir une échappatoire par l'officier allemand : « Donnons-lui huit jours qui lui permettront de réfléchir, une sanction dans l'immédiat n'apporterait rien qui puisse nous intéresser. » Le commissaire reprend : « Nous vous laissons partir libre à la condition que vous passiez tous les jours au commissariat d'Ivry pour signaler votre présence, et dans huit jours vous nous apporterez les documents demandés. »

« Je pris congé sans dire un mot, persuadé que d'étranges menaces pesaient sur nous, écrit mon père. Aussi est-ce par des chemins détournés que je rentrai à la maison, afin d'élaborer la seule voie qui nous restait : la fuite. Durant la nuit nous rassemblâmes un certain nombre d'affaires dans quelques valises que nous portâmes le lendemain matin à la première heure à la gare de Vitry ; toutes ces valises furent expédiées en gare de Marseille Saint-Charles sauf une envoyée en gare d'Amboise. Je passai ensuite au

commissariat d'Ivry afin de signaler ma présence ; puis, avec de simples sacs à main, nous avons rejoint Paris en quittant définitivement notre domicile. Une adresse nous avait été communiquée par un commerçant concernant un passeur qui habitait Amboise... »

"Les soldats chargés de surveiller la ligne de démarcation avaient été remplacés par des douaniers accompagnés de chiens. Le passage du Cher s'avérait presque impossible."  
Raymond Gozlan

Menace de mort

Soixante-dix-huit ans plus tard, me voici roulant à mon tour vers Amboise. Je suis libre comme je l'ai toujours été en enterrant au fond de moi la sensation que je ne dois cette naissance et cette liberté qu'au hasard de la survie d'un couple juif traqué et sauvé. Je suis née bien après cette guerre, mais elle tressaille toujours en moi. Plus aucun de ceux qui l'ont traversée ne m'entoure, ma sœur aînée s'est éteinte en septembre 1999.

Philosophe, elle laisse, sous le nom de Jacqueline Russ, une trentaine d'ouvrages traduits dans une dizaine de langues. Je regarde sa photo à 5 ans sur une plage de l'été 1939. Une enfant blonde aux yeux anxieux. « Je savais qu'une menace de mort planait au-dessus de nous », me confia-t-elle dans l'un de ses rares moments d'abandon.

Un homme m'attend à la sortie de la gare d'Amboise. Il s'appelle Fabien Jaffredo. C'est le petit-fils de Raymonde Sergent, la responsable du réseau de passeurs grâce auquel ma famille put franchir la ligne de démarcation. Raymonde, comme son mari Paul, était communiste. Ils ont une petite fille, Gisèle, dont le second prénom est Léninette. Le couple croit dur comme fer à l'Internationale et à la solidarité. Ils tiennent le café de l'Union au village de Saint-Martin-le-Beau, à 7 km d'Amboise. Depuis le Front populaire, on a ouvert quelques chambres au premier étage pour accueillir les premiers vacanciers en congés payés. Dans la salle du bas, on chante et on danse. Quand la guerre éclate, Paul est fait prisonnier. Le tracé de la ligne de démarcation coupe la France en deux.



Ryamonde Sergent, ici avec sa fille Gisèle. - DR

Saint-Martin-le-Beau, sur les bords du Cher, est en zone occupée. Ailleurs, la rivière fait office de frontière, mais, dans le coin, après l'avoir franchie clandestinement, il faut encore zigzaguer à travers champs au péril de sa vie vers la zone libre. Le village courbe la tête mais Raymonde Sergent, elle, dit non dès l'été 1940. Elle reçoit des tracts du Parti et monte un réseau de passeurs avec Germaine Renauld, une institutrice, et l'abbé Marcel Lacour, le curé d'Athée-sur-Cher, sur la rive d'en face. Arrêté, torturé par la Gestapo, il criera à ses bourreaux : « Je suis juif, comme Jésus ! » L'abbé Lacour mourra à Buchenwald, le 20 novembre 1944.

Raymond, mon père, Béatrice, ma mère, et la petite Jacqueline n'ont jamais entendu parler de Saint-Martin-le-Beau. Mais, en arrivant à Amboise, le contact établi avec le passeur depuis Paris ne tient plus. L'homme a été arrêté et interné dans un camp près de Tours.

« Comme c'était notre seul point de repère, nous nous retrouvions dans une incertitude angoissante, d'autant que même à Amboise les nouvelles têtes étaient vite repérées et que la police faisait bien son " travail ". Alors que nous étions attablés dans un petit restaurant, le patron s'approcha et nous donna un certain nombre de conseils : d'abord, si nous avons des bagages, mais le moins possible, les expédier par chemin de fer en gare de Saint-Martin-le-Beau sur les bords du Cher ; puis, pour ma femme et ma fille, leur faire prendre le train à destination de Tours mais descendre au changement de Saint-Pierre-des-Corps à destination de Saint-Martin-le-Beau. Les femmes ne risquaient rien, on ne leur demandait aucun papier, en revanche pour les hommes le risque était sérieux, aussi me fallait-il traverser à pied la forêt d'Amboise pour atteindre Saint-Martin-le-Beau... »

La voiture de Fabien Jaffredo file vers le village en longeant la forêt. Mon père a dû suivre une piste à travers les arbres. Les patrouilles allemandes passaient sur la route. Pendant ce temps-là, Béatrice et Jacqueline ignoraient si elles le reverraient. Dans la micheline qui suit le trajet enchanteur du jardin de la France, elles épie le surgissement du village inconnu.

« La gare de Saint-Martin n'a pas beaucoup changé depuis 1941 », me dit Fabien, qui, né en 1954, ne peut se souvenir de rien, bien qu'il ait la sensation d'avoir tout vécu. Comme moi. Sur le quai je regarde trois ombres s'étreindre puis remonter vers la rue principale, en direction du seul hôtel de l'endroit, le café de l'Union. Mauvaises nouvelles : « Les soldats chargés de surveiller la ligne de démarcation avaient été remplacés par des douaniers accompagnés de chiens et le passage du Cher s'avérait presque impossible. »

Mais leur d'espoir : « Dans ces petits pays-frontières, les solidarités se conjuguent et un habitant du coin vint nous donner le conseil suivant : expédier notre valise par SNCF à Loches, en zone libre, nous retrouver à un point précis des bords du Cher le lendemain à 6 heures, où quelqu'un nous attendrait avec sa barque de pêcheur pour traverser la rivière ; puis marcher une cinquantaine de mètres pour rejoindre la route de Bléré à

Tours, toujours en zone occupée, tourner à gauche vers Bléré, marcher naturellement comme si nous étions des promeneurs en vacances sur environ 6 km, nous devrions apercevoir à droite une large pancarte métallique avec la mention " serrurerie ", pénétrer dans la maison sans poser de questions, nous installer dans la salle à manger et attendre. »

« On n'avait jamais donné de parcours aussi précis du passage de la ligne », dit Fabien en lisant le récit de mon père. En août 1941, Raymonde Sergent a été arrêtée puis relâchée. Elle reprend immédiatement son activité secrète. En novembre 1942, un commerçant jaloux dénonce la résistante au motif qu'elle organise des bals clandestins. Détenue à Compiègne, elle est déportée à Auschwitz le 24 janvier 1943 avec le convoi des 230 résistantes françaises en majorité communistes, resté dans l'histoire sous le nom du « convoi des 31 000 », d'après le chiffre par lequel commençait leur tatouage. Elles seront 49 à revenir. Danielle Casanova est restée là-bas, Marie-Claude Vaillant-Couturier témoignera en 1946 au procès de Nuremberg, Charlotte Delbo en fera le thème de toute son œuvre.

"Tous les habitants connaissaient les heures de passage des patrouilles allemandes, et lorsqu'il y avait des changements d'horaires les maisons communiquaient entre elles par volets ouverts ou fermés." Raymond Gozlan

Carrefour du destin

Raymonde Sergent meurt du typhus trois mois après son arrivée à Auschwitz. Une rue de Saint-Martin-le-Beau porte son nom. On la décore à titre posthume de la médaille de la Résistance, on honore sa mémoire aux cérémonies annuelles. Faible consolation : Gisèle subira sa vie entière le poids de l'arrachement. « Elle tombait malade tous les 24 janvier, la date du convoi pour Auschwitz », se souvient Fabien. Gisèle est morte en 2013. De sa mère, elle conservait un petit accordéon, ultime cadeau, qu'elle emmenait partout.

Le café-hôtel de l'Union, vendu il y a bien longtemps, s'appelle aujourd'hui l'auberge de la Treille. Il a été rafraîchi et agrandi, mais la salle à manger est la même, d'après Fabien, qui y a passé tous ses étés d'enfant auprès du grand-père Paul Sergent. Au mur, l'énorme horloge qui marquait les heures de 1941 marque celles de 2019. Un escalier raide mène aux chambres étroites. Là où Raymond, Béatrice et Jacqueline ont passé la nuit sans doute la plus courte et la plus difficile de leur existence.

Ils ont dû quitter l'endroit vers 5 heures du matin. Je compte 2 km à travers champs et bosquets jusqu'à la rive du Cher, là où les attendait la barque, sous le pont de Chandon. Ils ont navigué vers la gauche, accosté sur l'autre rive, 6 ou 7 km avant la commune de Bléré, occupée.

« Jamais ils n'y seraient arrivés sans un réseau, celui mis au point par Raymonde Sergent », réfléchit l'historien Eric Alary. Né dans le canton, c'est le spécialiste de la ligne de

démarcation et l'un des meilleurs historiens de l'Occupation. C'est grâce à lui, qui connaît chaque sentier, que je peux reconstituer le trajet. La petite route qui suit le Cher ressemble à un chemin de paradis. Les oiseaux chantent, je pense à Raymonde Sergent, surnommée « le Rossignol » parce qu'elle fredonnait tous les airs à la mode, morte dans un lit de boue à Auschwitz. Je pense à Jacqueline, la petite fille qui marchait dans l'aube, au milieu de la beauté, avec l'enfer aux trousses.

Nous bifurquons à droite pour monter une côte, vers l'entrée d'un hameau. Roger Marteau, 94 ans, qui a fait passer des centaines de personnes avec ses frères, nous a donné des indications supplémentaires quand nous sommes allés voir ce modeste héros dans sa ferme du val de Fontenay : « Bien sûr le panneau " serrurerie " dont parle votre père était placé à l'entrée du hameau de Grandlay. Et c'est probablement un maréchal-ferrant qui les a fait passer. Un petit verre de vin d'épines ? Ça vous remontera ! »

Ils sont rentrés dans la maison : « Vers 10 h 30, un homme apparut à la porte donnant sur le jardin et nous désigna un chemin qu'à 11 heures exactement nous devrions prendre. Au bout de 200 m, un homme sur le devant de sa maison à gauche nous ferait signe soit de poursuivre notre chemin, soit de le rejoindre dans sa maison. Tous les habitants des maisons environnantes connaissaient les heures de passage des patrouilles allemandes, et lorsqu'il y avait des changements d'horaires les maisons communiquaient entre elles par volets ouverts ou fermés... » C'est d'ici qu'ils gagnèrent le poste français. Au passage des Ouches.

Nous y voilà. A 300 m sur la gauche, c'était le poste nazi. Un panneau aux sinistres couleurs le signale aux passants. C'était le carrefour du destin.

A Serge Klarsfeld, mon père écrit en décembre 1991 : « Abordant la fin de mes jours, je ne peux passer sous silence le conformisme, l'acharnement de cette administration vichyssoise et d'occupation qui par le mensonge concerté a trompé les Français pour justifier les répressions, les persécutions en poussant au franchissement de l'innommable... » Et il conclut en citant ce vers d'Apollinaire : « Les cadavres de mes jours peuplent ma route et je les pleure. »

Ce poème pourrait aussi être récité par Fabien Jaffredo. Par tous ceux dont les larmes ne seront jamais séchées, à la génération « née après », hantée par le danger qui a cerné les nôtres, l'héroïsme qui les a sauvés et la lâcheté qui voulait les perdre. Ce qui nous fait sursauter par réflexe, et nous demander silencieusement face aux gens de tous les jours : « Et elle, et lui, à l'époque, qu'auraient-ils fait ? »

Dans ses notes, Samuel GOZLAN a laissé le récit de son passage de la ligne :

Septembre 1941 ;

Le lendemain nous allâmes récupérer la seule valise expédiée en gare d'Amboise et nous tentâmes de prendre contact à l'adresse indiquée par notre informateur de Vitry. Malheureusement la personne avait été arrêtée par la police, remise aux autorités allemandes et envoyée dans un camp de concentration près de Tours ; depuis on était sans nouvelles.

Comme c'était notre seul point de repère nous nous retrouvions dans une espèce d'incertitude angoissante, d'autant que même à Amboise les nouvelles têtes étaient vite repérées et la police faisait bien son travail. Attablés dans un petit restaurant, le patron s'approcha et nous donna un certain nombre de conseils : d'abord si nous avons des bagages, mais le moins possible, les expédier par chemin de fer en gare de St-Martin-le-Beau sur les bords du Cher ; puis pour ma femme et ma fille leur faire prendre le train à destination de Tours mais descendre au changement de St-Pierre-des-Corps à destination de St-Martin-le-Beau. Les femmes ne risquaient rien, on ne leur demandait aucun papier, par contre pour les hommes le risque était sérieux, aussi me fallait-il traverser à pied la forêt d'Amboise pour atteindre St-Martin-le-Beau et c'est ainsi que nous nous retrouvâmes tous en gare de cette petite localité.

Le seul hôtel du village nous reçut avec méfiance, les soldats chargés de surveiller la ligne de démarcation avaient été remplacés par des douaniers accompagnés de chiens et le passage du Cher s'avérait presque impossible. Dans ces petits pays frontière les solidarités se conjuguent et un habitant du coin vint nous donner le conseil suivant : expédier notre valise par SNC à Loches – zone libre- ( c'est fou cette complicité des Chemins de fer) , nous retrouver à un point précis des bords du Cher le lendemain à 6 heures, quelqu'un nous attendrait avec sa barque de pêcheur pour traverser la rivière ; puis marcher une cinquantaine mètres pour rejoindre la route de Bléré à Tours, on est toujours en zone occupée, tourner à gauche vers Bléré, marcher naturellement comme si nous étions des promeneurs en vacances sur environ 6 km, nous devrions apercevoir à droite une large pancarte métallique avec la mention « serrurerie », pénétrer dans la maison sans poser de questions et nous installer dans la salle à manger et attendre. Ceci nous paraissait trop bien combiné pour mettre en doute la bonne foi de l'information, ainsi fut fait.

Vers 9 heures deux autres personnes nous rejoignirent probablement pour les mêmes raisons que nous mais la méfiance régnait et nous n'échangeâmes pas un mot. Des boissons chaudes nous furent proposées rendant plus facile notre attente dont l'issue nous paraissait encore précaire.

Vers 10h.1/2 un homme apparut à la porte donnant sur le jardin, nous fit signe de nous approcher et nous désigna un chemin qu'à onze heures exactement nous devrions prendre en nous désignant la pendule de la salle à manger : au bout de 200 mètres un homme sur le devant de sa maison à gauche nous ferait signe soit de poursuivre notre chemin, soit de le rejoindre dans sa maison. Il nous fut expliqué par la suite que toutes les personnes habitant les maisons environnantes connaissaient les heures de passage des patrouilles allemandes et lorsqu'il y avait des changements d'horaires les maisons communiquaient entre elles par volets ouverts ou fermés. Nous rejoignîmes ainsi la

barrière qui déterminait la véritable ligne de démarcation où un soldat français bonasse nous demanda simplement de remplir un cahier : nom, adresse, lieu de départ, lieu de destination avec ou sans papiers à présenter. Cette forme de passage complètement inattendu nous rendit doublement confiance.

Une dizaine de mètres plus loin un petit car ramassait les quelques personnes qui venaient de droite et de gauche et nous fûmes dirigés vers un restaurant de campagne qui pour un prix honnête nous servit un repas copieux et savoureux. Une heure et demi plus tard ce même car nous conduisit à Loches où nous pûmes récupérer la fameuse valise expédiée de St-Martin-le-Beau. Le lendemain nous prenions le train pour Marseille, le voyage après de nombreux contrôles dura deux jours et les changements de train étaient interminables.

C'est dans une bien sympathique pension de famille des environs de Marseille que nous trouvâmes à nous loger avec repas ; nous avons pu entretemps récupérer intactes toutes les valises expédiées de Vitry, ce qui était une véritable gageure. Mais il fallut entreprendre toutes les démarches administratives et policières d'abord pour régulariser notre présence à Marseille, police, enquêtes, raisons de notre présence, pourquoi nous avons quitté la zone occupée sans autorisation et autres questions qui relevaient d'un éloignement inquisitorial des circonstances probablement consécutif au respect des circulaires hors des normes ; c'est tout juste si l'on ne nous demanda pas à quelle date nous avons l'intention de rejoindre notre domicile d'origine. Le plus difficile ce fut d'obtenir l'autorisation d'embarquer pour l'Afrique du Nord. Tout semblait s'y opposer jusqu'au moment où il me vint à l'esprit de tirer parti des nouvelles dispositions du statut des juifs qui avaient aboli le décret Crémieux. En effet puisque j'avais perdu la nationalité française qui n'apparaissait pas encore dans mes papiers d'identité, je pouvais toujours revendiquer mon nouveau statut de juif indigène non naturalisé qui veut regagner sa mère patrie l'Algérie : j'obtins le droit d'embarquer mais cela me coûta la confiscation de ma carte d'identité qui faisait l'objet de l'enquête parisienne, qu'à cela ne tienne l'essentiel était de passer de l'autre côté de la Méditerranée.

## Témoignage 7 : Michel EMSCHWILLER (1926-2020)

Michel EMSCHWILLER est né le 8 mars 1926 à Paris (12<sup>ème</sup>), fils de Guy (1900-1986), professeur de physique-chimie aux Arts et Métiers et de Madeleine JOB (1899-1939).

Il décède à Tours le 15/06/2020.

Il a deux frères :

Daniel EMSCHWILLER est né à Paris le 24/02/1927, marié à Françoise GOUIRAND. Ils ont 3 enfants : Franz, Carl-Erik et Elodie. Daniel décède le 08/07/2008 à Cabrières d'Avignon

André EMSCHWILLER, né à Paris le 02/02/1929 et décédé à Paris le 13/10/2016.

En 2010, lors d'un colloque organisé par le Conseil Général sur la ligne de démarcation, il livre son témoignage qui figure dans les actes du colloque (pages 53 et 54).

**LA TOURAINE DIVISEE :  
LA LIGNE DE DEMARCATION (1940-1944)  
Histoire et témoignages.**



**Journée débat. Samedi 20 novembre 2010.  
Tours. Université François Rabelais.**

Journée-débat *La ligne de démarcation (1940-1944) : Histoire et témoignages*  
Tours, 20 novembre 2010. Conseil général d'Indre-et-Loire

**Débat suite à l'intervention concernant le passage clandestin.  
Témoignage de Michel Emschwiller, rescapé de la rafle du Vel d'Hiv**

Ce temps d'échange a été marqué par l'émouvant témoignage de Michel Emschwiller, rescapé de la rafle du Vel d'Hiv en 1942, présent parmi l'assistance et qui s'exprima en ces termes :

-« Si mon témoignage peut servir, le voici :

En juillet 1942, j'avais 16 ans, j'étais à Paris et je portais l'étoile jaune, avec l'inscription *Juif* et j'ai passé la ligne de démarcation en fraude, entre Athée-Sur-Cher et Les Ouches, au sud de Bléré. Le 15 Juillet 1942, un agent parisien croise mon père dans la rue et lui dit, sans s'arrêter : « *Attention, demain à 4 heures, on vous arrête tous !* »

Récit de Michel EMSCHWILLER, rescapé de la rafle du Vel d'Hiv.

A la Journée-débat La ligne de démarcation (1940-1944) : Histoire et témoignages Tours  
20 novembre 2010

Si mon témoignage peut servir, le voici :

En juillet 1942, j'avais 16 ans, j'étais à Paris et je portais l'étoile jaune, avec l'inscription *Juif* et j'ai passé la ligne de démarcation en fraude, entre Athée-sur-Cher et les Ouches, au sud de Bléré.

Le 15 Juillet 1942, un agent parisien croise mon père dans la rue et lui dit, sans s'arrêter : « Attention, demain à 4 heures, on vous arrête tous ! » Mon père rentre à la maison, puis demande à mon frère d'aller voir une tante qui habitait à l'autre bout de Paris, qui connaissait un agent de police ; il n'était pas question de téléphoner, car les lignes étaient surveillées. Ma tante, monte voir l'agent qui lui dit : « Je sais rien. Tout ce que je peux vous dire, c'est jamais arrivé, mais demain, on est convoqué à 4 heures du matin, et, pendant 8 jours, toutes les permissions sont supprimées ». Dans la demi-heure qui a suivi, mon père a pris la décision, de partir en zone libre avec mes frères, l'un âgé de 15 ans, l'autre de 13 ans, (malheureusement, ma mère était décédée au début de la guerre). Pas question d'emmener des colis, donc mon père, alors que c'était la canicule, en ce 15 juillet 1942 nous oblige à mettre deux slips, deux chemises, un pull, une veste et un imperméable et aucun bagage et nous avons quitté Paris. Je dois préciser qu'à l'époque, toutes les cartes d'identité de Juifs, portaient le tampon "Juif", mais les Allemands avaient oublié que ceux qui bénéficiaient de 30% de réduction à la SNCF, avaient une carte qui, pour la France, avaient valeur d'identité et les Allemands avaient oublié de mettre le tampon "Juif". Mon père a brûlé toutes les cartes d'identité, sauf la carte de réduction des chemins de fer. Nous sommes partis jusqu'à une gare avant Orléans, en prenant 3 trains différents parce que les Allemands contrôlaient les grandes lignes, mais pas les petites. On a couché dans les bois, près d'une gare avant Orléans. Le lendemain matin, on a pris le train une gare après Orléans et je précise pour ceux qui ne le savent pas, que c'est ce jour-là, 16 juillet, à partir de 4 Heures du matin, qu'il y a eu la rafle du Vel' D'Hiv. Il y avait 25 000 personnes inscrites sur les listes. 12 000 ont été arrêtées et incarcérées au Vélodrome d'Hiver, à Paris. Pendant ce temps-là, avec mon père, on dormait dans les bois.

Le lendemain, on a pris le train une gare après Orléans. Mon père nous a laissés dans une ferme près de Beaugency et il a été prendre des renseignements à Amboise.

Quelques jours plus tard, il est venu nous rechercher pour nous ramener à Amboise. On a déambulé. Car à l'époque, pour ceux qui ne le savent pas tout rassemblement de plus de 4 personnes, était interdit. Comme on était quatre, mon père marchait avec un de mes frères devant. Et avec mon autre frère, je marchais 20 m derrière eux. On a couché deux nuits dans un hôtel. C'était risqué parce que les Allemands contrôlaient les hôtels. Mon père m'a appris plus tard, que cet hôtel était un bordel pour les Allemands et en partie pour les civils et que les Allemands ne contrôlaient pas cet hôtel. Le 26 juillet, en

fin de matinée, nous sommes partis à pied d'Amboise vers Athée-sur-Cher en passant par La Pagode et Saint-Martin-Le-Beau. Juste avant Athée-sur-Cher, il y avait un pont qui avait été détruit et remplacé par un pont de bateaux, puis reconstruit après la guerre. Et, juste après, il y avait un bistrot. Je m'en souviens, j'avais 16 ans, je précise, mais pour moi, c'est comme si c'était aujourd'hui. On rentre dans le bistrot et mon père souffle dans l'oreille de la tenancière : -« Je viens de la part de l'homme à la bicyclette blanche ». C'était pour contacter son mari qui était passeur. Il nous a planqués dans les roseaux, dans le Cher, qui était à côté, où un gosse de 6-7 ans est venu nous porter de la limonade et des gâteaux et le soir, vers 20 heures, on est venu nous chercher et pendant ce temps là, les patrouilles allemandes passaient sur la levée du Cher et on s'est rassemblés, (on était une dizaine), dans la cabane qui était en dessous du bistrot. Nous sommes partis dans la nuit, je m'en souviens : c'était la pleine lune, on y voyait comme en plein jour, on était 10, avec le passeur. Mon père me l'a appris après, la fille du passeur draguait avec les Allemands et connaissait ainsi les routes où avaient lieu les patrouilles. (Les heures n'étaient pas connues : comme dans toutes les armées du monde, les heures de patrouilles ne sont pas connues). On a donc marché entre le bord du Cher, pas loin d'Athée-sur-Cher, pour rejoindre Les Ouches, qui est pas loin, au sud de Bléré et qui était en zone libre. Et je suis là, aujourd'hui, 68 ans plus tard, pour pouvoir vous en parler. J'ai ainsi échappé aux rafles du Vel d'Hiv. Ensuite, en zone libre, la gendarmerie est venue nous voir, a simplement demandé nos papiers, (c'est à dire la carte de réduction SNCF) et nous a questionnés, nous a laissés libres et on a rejoint de la famille qui était du côté de Périgueux. En zone libre, on ne portait pas l'étoile jaune, mais il y avait également de la répression anti-Juive. Mon père, je ne sais pas comment il s'est débrouillé, mais je suis devenu Protestant. A l'époque, c'est, comment dirais-je, les protestants étaient beaucoup plus souples que les catholiques, parce qu'il fallait falsifier les registres de baptême dans les temples et les églises et moi, j'ai eu un certificat de Baptême protestant. Ce qui fait que toute la fin de la guerre, j'étais devenu protestant et j'ai pu terminer la guerre sans être gêné d'avoir porté l'étoile jaune à Paris. Je tenais à apporter mon témoignage car, pour ceux qui ne le savent pas, les rafles du Vel D'Hiv, à Paris, ont été faites uniquement par la Police française, et par quelques gendarmes mais par aucun allemand, mais il y a eu des policiers, un certain nombre, qui, ont à l'avance, indiqué, que la rafle aurait lieu et c'est pour cette raison là que je suis là encore aujourd'hui pour vous en parler. Et je tenais à remercier ce policier inconnu.

## Chapitre 4 : les descendants

A l'heure actuelle, nous n'avons trouvé de descendants que du côté de la famille Gozlan. Nos recherches continuent pour compléter ces données.

### **GOZLAN Samuel** (1909-1995)

Né le 12/12/1909 à Paris (13<sup>e</sup>), fils de Mardoche Gozlan (1876-1931) et de Rose Avijanski (1884-).

Commerçant, marié le 14/8/1933 à Souk Ahras (Algérie) avec Béatrice Zerbib, institutrice (1909-1979)

Décédé le 15/12/1995 à Paris (13<sup>e</sup>) à l'âge de 86 ans

Deux filles : Jacqueline et Martine

Jacqueline (1934-1999), née le 30/11/1934,  
mariée à Simon Russ,  
1 fils Gilles Russ marié avec Elisabeth X  
deux enfants : Alexandra et Emmanuel



Jacqueline Russ est agrégée de l'université, docteur en philosophie avec une thèse sur le nihilisme et en sciences humaines. Elle est l'auteur de très nombreux ouvrages scolaires et universitaires de philosophie.

Martine née en décembre 1952, mariée à Jacques Gravier, 1 fils David Gravier.

Nous sommes en contact avec Martine Gozlan qui appuie notre démarche et sera présente lors des manifestations.

Les descendants de Raymonde SERGENT :

Sa fille unique Gisèle est née le 30 octobre 1929 à Saint-Martin-le-Beau. Elle s'est mariée le 27 décembre 1950 dans la même commune avec Albert JAFFREDO. Elle est décédée à Saint-Martin-le-Beau le 8 juin 2013.

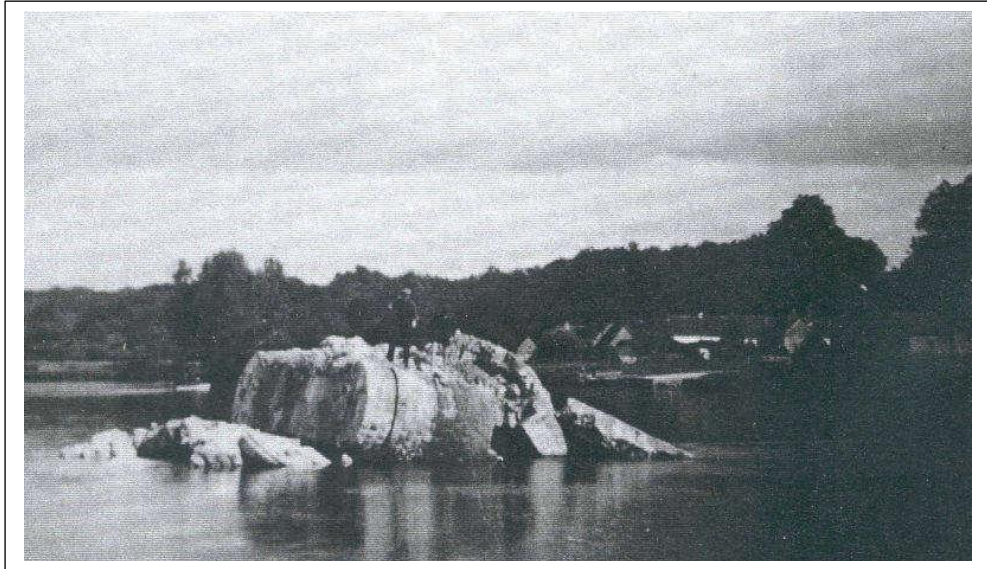
Albert JAFFREDO est né le 6 juin 1921 à Clichy (92) et décédé à Amboise le 30 septembre 2004.

Ils ont eu un seul enfant Fabien JAFFREDO, né le 2 septembre 1954 à Argenteuil, co-auteur du dossier. Il s'est marié le 9 juin 1984 à Magnac-sur-Touvre (16) avec Catherine GENDRE, née le 10 septembre 1954 à Clermont-Ferrand (63).

Ils ont eu deux enfants : Kevin né en 1985 et Cédric, né en 1987.

## Chapitre 5 : les partenaires de Raymonde SERGENT

Raymonde SERGENT n'agit pas seule dans l'aide au franchissement de la ligne de démarcation. Une chaîne de solidarité s'est instituée : à la sortie de Saint-Martin-le-beau, il faut d'abord franchir le Cher au pont de Chandon qui a été détruit par l'armée française le 19 juin 1940.

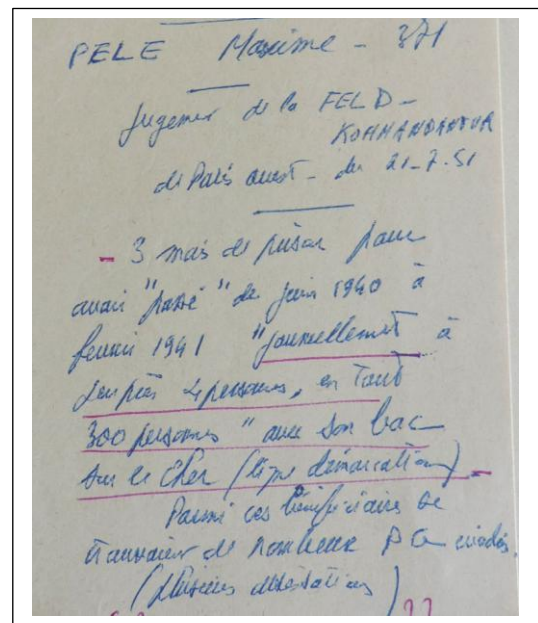


C'est l'œuvre de Maxime PELLÉ, marinier en charge du transport par barque d'une rive à l'autre avant qu'une passerelle provisoire en bois ne soit construite.

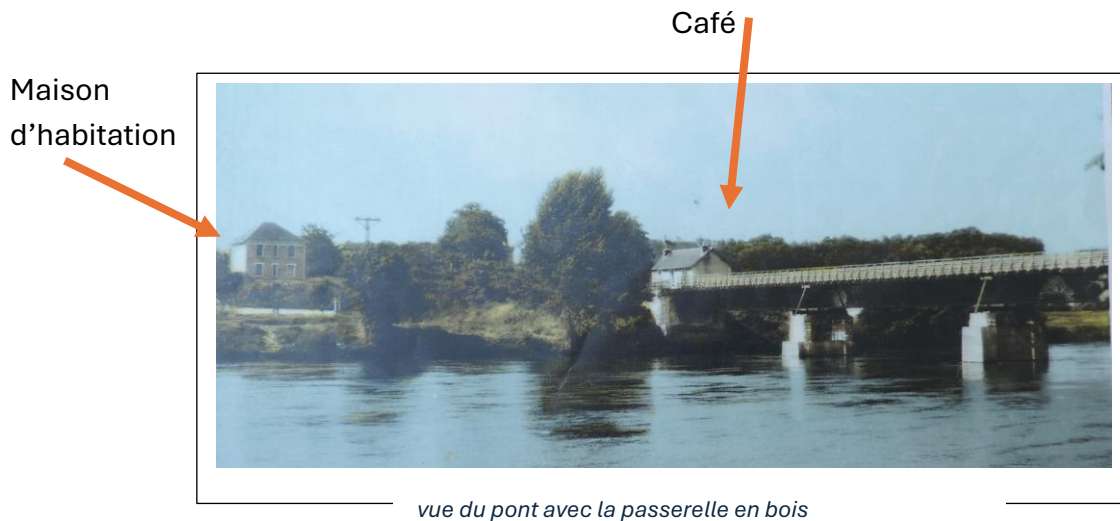
Maxime PELLÉ (ou PELÉ), né en 1885, est père de 4 enfants, est cultivateur et marinier.

Le 15 février 1941, Maxime est arrêté, transféré à Paris. Il est l'objet d'un jugement de la feldkommandantur de Paris Ouest en date du 21 juillet 1941 : 3 mois de prison pour avoir « passé » de juin 1940 à février 1941 « journallement à peu près 4 personnes, en tout 300 personnes » avec son bac sur le Cher (ligne démarcation). Parmi ces bénéficiaires se trouvaient de nombreux PG évadés (plusieurs attestations).

Après ses 3 mois de prison, Maxime revient sur place mais se sait surveillé.



De l'autre côté du pont est installé depuis 1927, Victor BESNARD, entrepreneur de Travaux Publics et carrier et père de 5 enfants.  
Sa femme Julia tient le café au bout du pont.

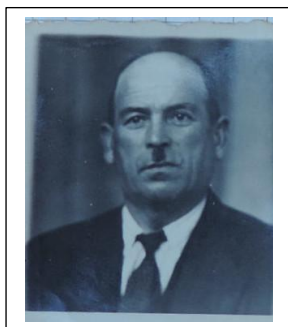


Dès juin 1940, Victor BESNARD est impliqué dans le passage de la ligne de démarcation par divers canaux :

- \* avec Raymonde SERGENT et Maxime PELÉ dans le passage des prisonniers évadés du camp d'Amboise
- \* avec l'abbé LACOUR, curé d'Athée
- \* mais aussi avec le réseau Pat O'LEARY et ses convoyeurs Harold COLE et Roland LEPERS
- \* mais encore avec le réseau Turma-Vengeance.

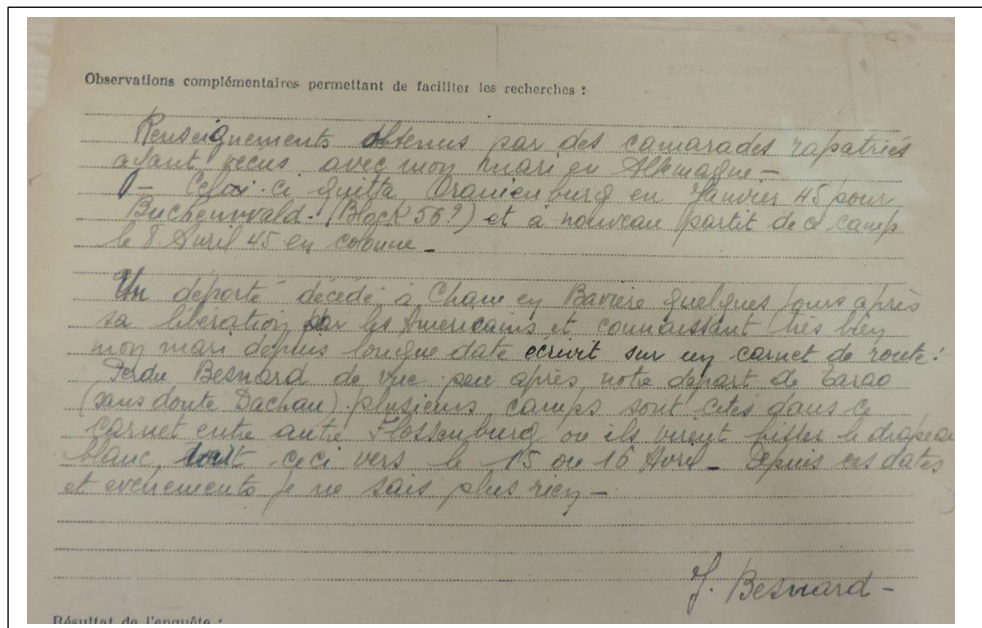
Victor BESNARD reçoit les candidats au passage et les dirige vers le presbytère de l'abbé LACOUR, curé d'Athée-sur-Cher (voir le témoignage de Michel EMSCHWILLER).

Victor BESNARD est arrêté à Chandon par la Gestapo le 26 avril 1944, deux semaines après l'abbé LACOUR, probablement suite à l'arrestation et au retournement d'Harold COLE qui est souvent venu à Chandon.



Incarcéré à la prison centrale de Tours (cellule 11), il est transféré le 18 mai 1944 à Compiègne (matricule 36 723). Il est déporté le 4 juin 1944 vers Neuengamme-Oranienburg (matricule 84.114) où il arrive le 7 juin, ensuite transféré le 1<sup>er</sup> juillet 1944 au camp de Sachsenhausen (matricule 84.114), puis au camp de Buchenwald le 6 février 1945 (matricule 12.740, block 56). Il est porté disparu dans un convoi vers la Tchécoslovaquie le 8 avril 1945.

La demande de recherches pour déporté de Mme Julia BESNARD datée du 30/11/1945 fait état des dernières informations connues :



dossier SHD Caen : AC 21 P 425 220

« Renseignements obtenus par des camarades rapatriés ayant vécu avec mon mari en Allemagne. Celui-ci quitte Oranienburg en janvier 45 pour Buchenwald (Bl. 56 ?) et à nouveau parti de ce camp le 8/4/1945 en colonne.

Un déporté décédé à Cham en Bavière quelques jours après sa libération par les américains et connaissant très bien mon mari depuis longue date écrivit sur un carnet de route : Perdu BESNARD de vue peu après notre départ de Terao (sans doute Dachau), plusieurs camps sont cités dans ce carnet entre autres : Flossenburg où ils virent hisser le drapeau blanc, tout ceci vers le 15 ou 16 avril. Depuis ces dates et événements je ne sais plus rien. »

Vont suivre pour la famille BESNARD près de 10 années de recherches pour retrouver trace de ce disparu.

Le 4 août 1953, Victor BESNARD se voit attribuer le titre de Déporté-Résistant pour la période du 4 juin 1944 au 15 mai 1945.

Le 26 juin 1956 (JO du 4 juillet 1956), il reçoit à titre posthume la Médaille Militaire comportant attribution de la Croix de Guerre avec palme et la Médaille de la Résistance.

KL: Sachsenhausen		Häftlings-Personal-Karte		PERSONEN-BESCHREIBUNG	
Fam.-Name: BESNARD	am: 1. Juli 1944	an KL: Sachsenhausen	Größe: 165	cm	
Vorname: Victor	am: 4 FEB. 1945	an KL: Buchenwald	Gestalt: schl.		
Geb. am: 17.5.86 in Villadomar			Gesicht: ov.		
Stand: verh.	Kinder:		Augen: gr.		
Wohnort: Althei u/Gbez.			Nase: gew.		
Strasse: La Font de Chandon			Mund: gew.		
Religion: r.k.	Staatsang: FRANKR.		Ohren: gew.		
Wohnort d. Angehörigen: Ehefrau Julia Besnard, Ansohr.w.o.			Zähne: lokh.		
Eingewiesen am: 7.6.44			Haare: grau		
durch: SA ANGERS			Sprache: franz.		
in KL: Neuengamme			Bes. Kennzeichen:		
Grund:		Entlassung:	Charakt.-Eigenschaften:		
Vorstrafen:		durch KL:	Sicherheit b. Einsatz:		
		mit Verfügung v.:			
Strafen im Lager:			Sicherheits-Einsatz:		
Grund:	Art:	Bemerkung:	I.T.S. FOTO 2291d		
			Körperliche Verfassung:		

Le troisième maillon de la chaîne est l'abbé LACOUR, curé d'Athée.



Né le 12 mars 1883 à Plombières dans les Vosges, Marcel LACOUR est appelé en octobre 1915 au 130<sup>ème</sup> RIT en tant qu'infirmier militaire. Cité six fois, il reçoit la Médaille Militaire.

Arrivé à Athée en 1935, Il parle allemand et sait faire preuve à l'égard des occupants du château de la Chesnaye (poste de commandement du secteur) d'une « très grande cordialité » dont il fera profiter des centaines de candidats à la liberté. Son presbytère et son église vont devenir des lieux de regroupement des candidats à la liberté.

L'action de l'abbé LACOUR et l'aide qu'il apportait aux candidats au passage vers la zone libre étaient connus dans la France entière et même en Allemagne, puisque dans une de ses émissions en langue française, FERDONNET, français qui parlait à Radio Stuttgart « conseillait » à ceux qui voulaient franchir la ligne de s'adresser au curé d'Athée...

La Gestapo vient l'arrêter une première fois en juin 1941. Il est conduit à Paris pour être interrogé mais il rejoindra assez vite son clocher. Il sera de nouveau arrêté en 1942 et 1944.

Lundi 10 avril 1944 : deux jeunes gens souhaitant se mettre à l'abri se présentent au presbytère, envoyés par une personne d'Athée-sur-Cher qui, elle-même, a été contactée par une « jeune fille » qui connaissait bien le village et les activités de l'abbé LACOUR.

En réalité ces deux candidats à l'évasion sont des auxiliaires de la Gestapo. Ils vont pendant deux jours vérifier le comportement de l'abbé. Marcel LACOUR est arrêté le jeudi 13 avril 1944 et torturé dans les locaux de la Gestapo rue Georges Sand à Tours.

À un de ses compagnons de déportation, René MARCHELIDON de Joué-lès-Tours, il donnera quelques détails sur l'interrogatoire très dur dont il aura été victime.

« Êtes-vous marié ? - Réponse : non

Avez-vous des enfants ? Oui, 80 à mon catéchisme !

Quelle religion avez-vous ? Je suis Juif, Notre Seigneur Jésus-Christ était Juif !

Combien avez-vous fait passer de personnes en zone libre ? À quelques dizaines près, 2 400 à 2 500

Le mardi 16 mai, eut lieu le transfert de 57 prisonniers, de la prison de Tours pour le camp de Royallieu près de Compiègne, et parmi eux, l'abbé CARLOTTI, curé d'Esvres, RÉAU, curé de Reugny et l'abbé LACOUR, ainsi que 8 femmes et aussi son compagnon Victor BESNARD, d'Athée, qui mourra le 6 février 1945.

Tous les prisonniers voyagent enchaînés deux par deux (huit par compartiment) tandis que les soldats assurent la surveillance dans les couloirs.

Arrivé à Compiègne, l'abbé LACOUR n'est pas en mesure de marcher du fait des tortures subies. C'est sur un chariot à bagages de la S.N.C.F (cabouet) poussé par DELALEZ, instituteur à Obterre (Indre), (Charlemagne dans la Résistance, et qui devait mourir en déportation) que l'abbé LACOUR parcourt les 3 km qui séparent la gare de Compiègne du camp de Royallieu.

C'est à l'infirmerie du camp que va aller l'abbé LACOUR. Il y reçoit les visites de ses amis tourangeaux et parmi ceux-ci, Joseph RENARD et André GOUPILLE qui, tous deux, quelques années plus tard, revenus de déportation, ont été élus conseillers généraux, le premier du canton de Châteaurenault, le second de La-Haye-Descartes.

À ses amis visiteurs, il fera quelques confidences sur les terribles sévices qu'il a subis durant ses interrogatoires de Tours...

Puis, l'abbé LACOUR est transféré à l'annexe de l'hôpital de Saint Denis, où sont déjà le professeur Paul EPEL, de la faculté de Strasbourg, le procureur ANCELIN et monsieur SANDERS, dont les cultivateurs connaissent les produits et qui a refusé de mettre ses usines et sa technique au service des Allemands.

L'exécution de Philippe HENRIOT (chargé de la propagande) par la résistance le 26 juin, puis l'attentat manqué contre HITLER le 20 juillet vont avoir des répercussions sur les résistants emprisonnés.

Début août, une voiture de la Gestapo est venue chercher SANDERS et l'abbé LACOUR à Saint-Denis pour les amener à la prison de Fresnes.

Le 17 août, l'abbé Marcel LACOUR, matricule 74852, va partir pour le camp de Buchenwald.

Il fait partie du dernier convoi parti de Compiègne le 18 août 1944.

Il est mort d'une crise cardiaque, avec un grave oedème généralisé le 20 novembre 1944.



Si besoin, nous disposons de parcours plus détaillés sur l'abbé Marcel LACOUR et Victor BESNARD

**Conclusion par Eric Alary, historien**

### **Raymonde Sergent, un combat juste**

Raymonde Sergent a donné sa vie pour les autres, en son âme et conscience, pendant l'occupation allemande, en Touraine, autour du village occupé de Saint-Martin-le-Beau, à la lisière de la ligne de démarcation. Elle a fait partie d'une armée invisible. Ses engagements ont été humanitaires avant que d'être idéologiques. La guerre a partagé, clivé, décomposé tout un territoire et une vie politique établie depuis des décennies. Mais la guerre a permis des rencontres improbables, comme celle entre l'abbé Lacour d'Athée-sur-Cher et Raymonde Sergent. Celle-ci a rencontré aussi des « passagers » clandestins interzones traqués et persécutés. L'Histoire soudaine d'une invasion et d'une occupation est venue tout remettre en cause dans les vies intimes. L'imprévisible a frappé à la porte de Raymonde Sergent et de sa famille, un jour de l'été 1940. Avant tout, comme nombre de résistantes et de résistants, et notamment de passeuses et de passeurs clandestins de la ligne de démarcation et des frontières, elle a obéi à des valeurs.

Elle a su rapprocher des hommes et des femmes pour construire des petites filières locales de passage. Passant aussi des renseignements, elle a pris des risques énormes alors qu'elle avait tant de responsabilités personnelles et professionnelles. Assurément, elle a sauvé des résistants, des prisonniers de guerre évadés et des juifs persécutés par les nazis et le régime autoritaire de Vichy. La rivière *Le Cher* a été traversée en bien des points entre Vierzon et Bléré, sur le coude de la ligne de démarcation. Toutefois, entre Saint-Martin-le-Beau, Dierre, Bléré et Athée-sur-Cher, un espace inédit d'aide humanitaire a été tissé par des Françaises et des Français qui n'ont jamais rien demandé à personne. Ils travaillaient et vivaient là, simplement, dans les temps ordinaires de la paix dans l'une des plus grandes démocraties du monde. Brutalement, cette dernière s'écroule et un temps extraordinaire est subi dans un espace tout aussi irréel, partagé entre une zone occupée, une zone non occupée et un « no man's land. »

L'engagement de Raymonde Sergent est d'autant plus remarquable que les femmes qui mènent elles-mêmes les opérations de passages clandestins ne

sont pas si nombreuses sur les 1 200 kilomètres de tracé de la ligne de démarcation, supprimée seulement le 1<sup>er</sup> mars 1943. Cette héroïne a été honorée par les autorités françaises tout autant que par des associations locales. Des chercheurs en histoire ont retracé son parcours et sa fin tragique. Mais a-t-elle été reconnue autant qu'elle le mérite ?

Elle est cœur de chaînes de solidarités, sans recherche du gain ni des honneurs lors de l'occupation. Et pourtant, sommes-nous réellement capables de réaliser ce qu'a été l'importance vitale de l'aide apportée par Raymonde Sergent à des familles juives qui savaient que nombre d'entre elles ne revenaient pas des rafles et des déportations organisées à partir de toute la France ? A Paris, la jeune Hélène Berr, grande intellectuelle, le dit elle-même dans son *Journal* et ses lettres, travaillant alors pour aider des petits enfants juifs orphelins dans le cadre de l'aide humanitaire de l'UGIF (Union Générale des Israélites de France) : les juifs qui prennent de force le train à Paris et dans sa banlieue sont engloutis dans la nuit, l'enfer, dont ils ne reviendront jamais. Puis, ce fut son tour de connaître Auschwitz. Raymonde Sergent avait pour idée directrice, l'aide à l'humanité et à la dignité contre l'autoritarisme, la haine, le racisme et l'antisémitisme. Elle a été assassinée aussi à Auschwitz, le 30 avril 1943. Les souvenirs rejaillissent au sein de la population tourangelle, de temps à autre depuis 1945.

La région de Saint-Martin-le-Beau et le canton de Bléré sont devenus des espaces de sauvetages de nombreux Juifs. Difficile de trouver des chiffres, car la clandestinité ne peut laisser aucune trace. Pour autant, des habitants, en lien avec la « Gestapo » de Tours, ont trahi Raymonde et de nombreux passeurs non juifs de la ligne de démarcation, soit par idéologie soit par appât du gain dans la majorité des cas. La jalousie, née souvent avant la guerre, a pu aussi jouer un rôle important.

Raymonde Sergent n'est pas une sauveteuse invisible, car les habitants ont toujours su son combat après sa déportation. Mais il faut aujourd'hui la forte conviction et la noble idée d'une association d'Athée-sur-Cher (Indre-et-Loire), *Histoire et Mémoire de la Vallée du Cher* – et donc plusieurs générations – pour réaliser un dossier dense et convaincant, afin de présenter Raymonde

Sergent à la reconnaissance de l'Etat d'Israël par l'intermédiaire du Comité français pour Yad Vashem.

Quel que soit le résultat de la demande initiée par ce dossier, Raymonde Sergent restera à jamais celle qui est morte pour la liberté, se moquant de savoir quel était le camp politique, l'origine et la religion de ceux et de celles que d'aucuns appelaient au ministère de l'Intérieur du régime de Vichy, les « passagers clandestins. »

Elle a sauvé des Juifs français et des Juifs de France.

La Médaille des Justes viendrait reconnaître une grande dame, une famille et toute une région dévouée au passage clandestin d'une frontière intérieure, d'une frontière « raciale » et ethnique. Naturellement, en relisant le parcours de Raymonde, la tenancière de café de Saint-Martin-Le-Beau, on peut se poser la question suivante : qu'aurions-nous fait dans le contexte des années d'occupation allemande ?

Bien des sauveurs de Juifs seront à jamais inconnus. Hélas.

En sauvant des vies, Raymonde a sauvé un peu de l'humanité, un continent immense, dont bien des contrées sont encore à défendre et à découvrir. Prenons la main tendue par Raymonde Sergent.

### **Eric ALARY**

Auteur d'une thèse de doctorat sur la ligne de démarcation sous la direction de Jean-Pierre Azéma, à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris ; auteur de nombreux ouvrages et d'un dictionnaire sur l'occupation en France.

Professeur de chaire supérieure docteur-agrégé d'histoire en classes préparatoires littéraires aux grandes écoles au lycée Descartes de Tours.

Président du Centre européen de promotion de l'Histoire, structure organisatrice des Rendez-Vous de l'Histoire de Blois.

## Publications d'Eric Alary :

**Éric Alary**, né en 1969 à Cosne-sur-Loire (Nièvre), est un historien et écrivain français, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale, de la vie des Français au quotidien (XX<sup>e</sup> siècle) et de l'histoire de la gendarmerie. Il est professeur d'histoire en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) depuis 2003.

- ✓ *Le canton de Bléré sous l'occupation : une position unique en France*, Paris, Office d'édition et de diffusion du livre d'Histoire, coll. « Monographies des villes et villages de France », 1994, 258 p. ([ISBN 2-84126-039-9](#)).
- ✓ *Mars 1942 – Un procès sous l'Occupation au Palais-Bourbon*, Paris, Éditions de l'Assemblée nationale, 2000, préface de [Jean-Pierre Azéma](#), 150 p.<sup>[6]</sup>
- ✓ *L'Histoire de la Gendarmerie – De la Renaissance au troisième millénaire* (préface de [René Rémond](#)), Paris, Calman-Lévy, 2000, 286 p. ; réédition Perrin, collection « Tempus », 2011.
- ✓ *La Ligne de démarcation*, Perrin, 2003, 432 p. ; réédition Perrin, collection « Tempus », 2009.
- ✓ Avec Christophe Bousquet, *La Gendarmerie nationale – Regards sur un siècle d'images*, Paris, Le Cherche-Midi, collection « Documents et Guides », 2001, 95 p.
- ✓ Avec Jean Vavasseur-Desperriers, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier et Philippe Nivet, *La Recomposition des droites en France à la Libération 1944-1948*, Presses universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2004, 389 p.
- ✓ Avec Gilles Gauvin et Bénédicte Vergez-Chaignon, *Les Français au quotidien 1939-1949*, Paris, Perrin, 2006, 850 p. ; réédition Perrin, collection « Tempus », 2009.
- ✓ Direction d'ouvrage (avec Jean-Marie Augustin et Jean-Paul Bouchon et Lise Burnol, Patrick Brunet, Pierrick Hervé, Gilles Gauvin), *Les Grandes affaires criminelles en France*, La Crèche, Geste éditions, 2007, 273 p.
- ✓ Avec Bénédicte Vergez-Chaignon, *Il était une fois les Français des années 1940*, Geste éditions, 2010.
- ✓ *L'Exode – Un drame oublié*, Paris Perrin, 2010 ; réédition Perrin (édition revue et augmentée), collection « Tempus », 2013, 764 p.
- ✓ Avec Bénédicte Vergez-Chaignon, *Dictionnaire de la France sous l'Occupation*, Larousse, 2011.
- ✓ *Histoire de la gendarmerie*, Perrin, coll. « Tempus », 2011.
- ✓ Avec Bénédicte Vergez-Chaignon, *Il était une fois les Français des années 1950*, Geste éditions, 2013.
- ✓ *La Grande Guerre des civils*, Paris, Perrin, 2013, 425 pages.
- ✓ *La Seconde Guerre mondiale en France*, Geste éditions, collection « Tout comprendre », 2016, 50 pages.
- ✓ *L'Histoire des Paysans français*, Perrin, collection « Pour l'Histoire », 2016, 395 pages.
- ✓ *Histoire de la Loire*, Geste éditions, 2016.
- ✓ *Il y a 50 ans...Mai 68*, Larousse, 2017.
- ✓ *La Grande Guerre des civils*, Perrin, « Tempus », 2018.
- ✓ *Les objets cultes*, Larousse, 2018.
- ✓ *Histoire des paysans français*, Perrin, collection « Tempus », 2019.
- ✓ *Nouvelle Histoire de l'Occupation*, Perrin, 2019.

- ✓ *Histoire des enfants : Des années 1890 à nos jours*, Passés Composés, 2022, 336 p.
- ✓ *Histoire de France* de Jacques Bainville (Préface et annotations par Eric Alary), éditions Larousse, 2022.
- ✓ *Joseph Darnand*, Perrin, 2023, 416 p.
- ✓ (sous la direction de), *Histoire de la vie quotidienne en France au XXe siècle*, Nouveau Monde éditions, 2024 (avec la collaboration de Bénédicte Vergez-Chaignon, Manon Pignot, Jacques Cantier, Pierre-Frédéric Charpentier).
- ✓ *Nouvelle Histoire de l'Occupation*, Perrin, collection "Tempus", 2024.
- ✓ *Churchill, L'Etoffe d'un héros*, Larousse, 2025.




### Collaborations à des ouvrages collectifs

- ✓ « Les années noires du maintien de l'ordre : l'exemple de la Gendarmerie nationale, entre omnipotence allemande et emprise de la Milice », dans [Stefan Martens \(de\)](#) et [Maurice Vaisse](#), *Frankreich und Deutschland im Krieg (November 1942-Herbst 1944) : Okkupation, Kollaboration, Résistance*, Bonn, Bouvier Verlag, 2000, 944 p., p. 556-572.
- ✓ « La ligne de démarcation, une « frontière » économique ? », dans [Olivier Dard](#), Jean-Claude Daumas et François Marcot, *L'Occupation, l'État français et les entreprises*, Paris, ADHE, 2000, 487 p., p. 53-67.
- ✓ Avec Dominique Veillon, « Caluire : un objet d'histoire entre mythe et polémique », dans [Jean-Pierre Azéma](#) (dir.), *Jean Moulin face à l'Histoire*, Paris, Flammarion, 2000, 418 p., p. 184-194.
- ✓ Avec Dominique Veillon, « L'après-guerre des femmes françaises : 1947, un tournant ? », dans [Serge Berstein](#), [Pierre Milza](#) (dir.), *L'Année 1947*, Paris, Presses de la FNSP, 2000, 531 p., p. 487-511.
- ✓ « Les ADP sous l'occupation: la poursuite de l'action sociale du PSF », dans Serge Berstein (direction), *Le PSF, un parti de masse*, CNRS éditions, 2016.
- ✓ *La politique sportive et l'éducation physique sous l'occupation*, Insep éditions, 2018 (avec Marianne Lassus, « Le commissariat Pascot » ; direction de l'ouvrage : Jean-Pierre Azéma).
- ✓ *Les générations historiennes*, CNRS éditions, 2019 (sous la direction de Jean-François Sirinelli).
- ✓ *Le fantôme de Philippe Pétain*, Flammarion, 2022 (direction de Philippe Collin ; avec 11 autres historiens, dont Henry Rousso, Pascal Ory, Denis Peschanski, Bénédicte Vergez-Chaignon, etc.).

### Articles

- ✓ « Les Juifs et la ligne de démarcation (1940-1943) », dans *Survivre à la Shoah : exemples français*, Paris, Les Belles Lettres, *Les Cahiers de la Shoah*, 2001, n° 5, p. 13-49
- ✓ « La ligne de démarcation, 1940-1944 : une frontière "artificielle" », dans *Guerres mondiales et Conflits contemporains*, avril-juin 1998, n° 190, p. 7-28
- ✓ Il a collaboré à la rédaction de dossiers dans *Histoire et Civilisations (Le Monde/ National Geographic)*, *Le Monde Hors série*, *Télérama*, *Géo Histoire*, *Historia*, *Les Journaux de Guerre*, etc..

### Décorations

-  [Chevalier de l'ordre national du Mérite](#)
-  [Commandeur de l'ordre des Palmes académiques](#)
-  [Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres](#)